

De 4 à 17 ans

Vacances jeunes



HIVER 2023

 Fondation
d'Aguesseau

La fondation a le plaisir de vous
présenter sa nouvelle sélection de
séjours pour l'hiver 2023 !



ÉDITO

De grandes aventures se trouvent à l'intérieur des pages du catalogue hiver de vos enfants !

Des heures de skis entre copains, de snowboard, de rencontres avec des chiens de traîneau, de motoneige et tant d'autres activités de saison au cœur de paysages enneigés. Pour les plus grands, viendront s'ajouter la découverte de Copenhague, du glacier de Saas Fee en Suisse, du ski à Andorre et les fabuleux paysages de l'Islande.

Chaque colonie de vacances multiplie les activités diverses pour que tous puissent s'épanouir du matin jusqu'aux traditionnelles veillées du soir. Et comme il n'y a pas que la montagne, la fondation propose à vos enfants de partir découvrir l'univers passionnant de l'espace à l'Euro Space Center de Belgique ainsi qu'un séjour linguistique à Berkshire en Angleterre.

Parce que les colos représentent un moment de partage dans la vie d'un enfant, la fondation d'Aguesseau met tout en œuvre les rendre accessibles au plus grand nombre en basant la tarification sur votre quotient familial.

Les séjours ont été choisis auprès de nos prestataires sélectionnés avec rigueur pour des vacances en toute sécurité.

Le voyage commence, nous espérons que vous trouverez avec vos enfants, les vacances qui les feront s'épanouir et grandir grâce à la vie en collectivité.

La fondation vous remercie pour votre confiance et reste à vos côtés pour vous accompagner.

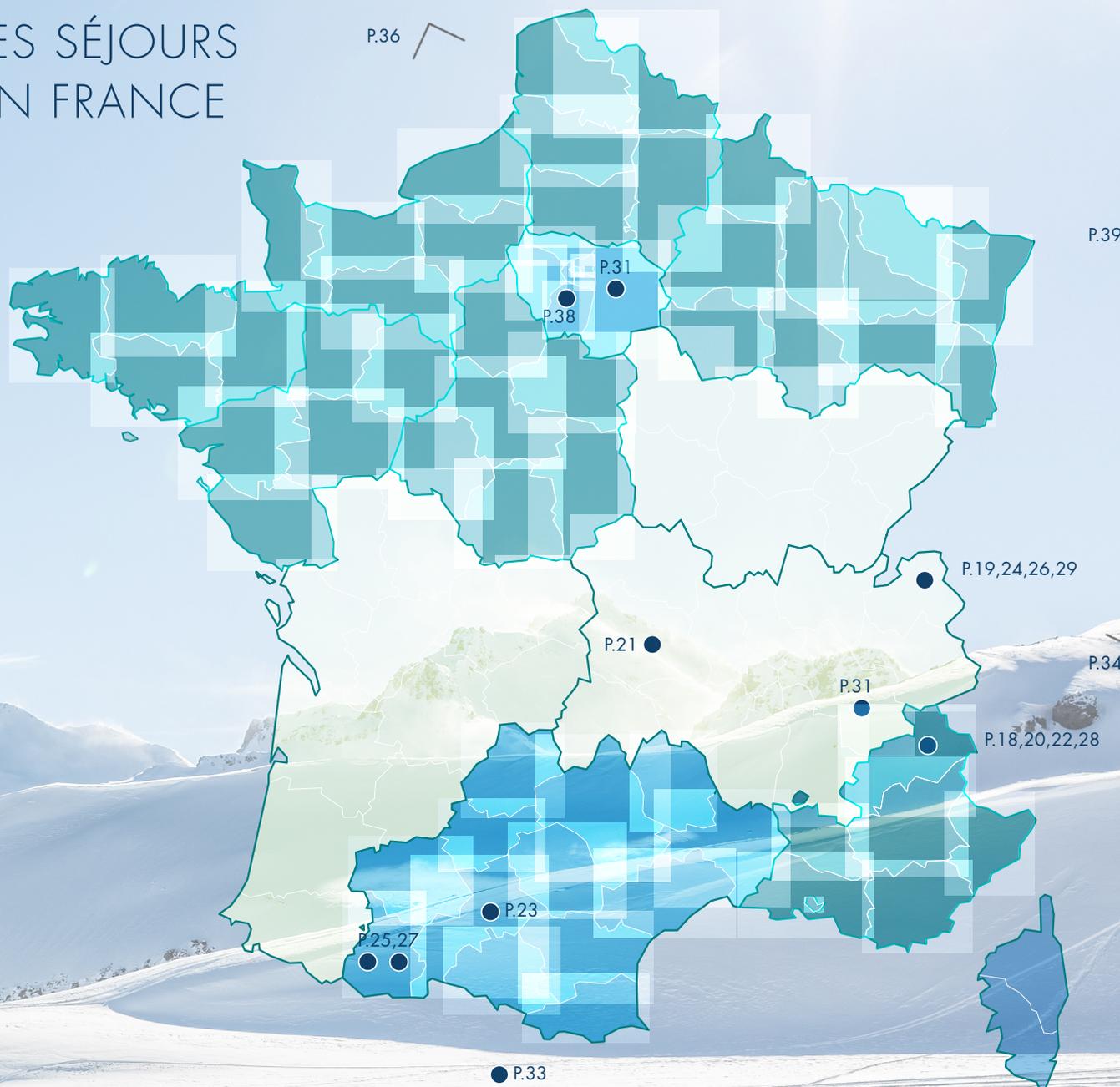
Bonnes vacances !

L'équipe du service vacances

SÉJOURS CLASSÉS PAR THÈMES

Âge	Titre du séjour	Page
SÉJOURS NEIGE		
4-8	Oursons des Alpes	18
6-12	Gliss' nordique	19
6-11	Chiens de traîneau et ski en Champsaur	20
6-12	La vie de Musher à Chambon sur Lac	21
6-12	Tout Schuss dans les Hautes Alpes	22
6-12	Odysée blanche au pays de l'ours	23
6-13	Ski passion - Haute Savoie	24
6-14	Ski et chiens de traîneau dans les Hautes-Pyrénées	25
10-17	Ski évasion - Haute Savoie	26
12-17	La Mongie 100% glisse	27
12-17	Ski à Serre-Chevalier	28
14-17	Snow Rider	29
8-17	Paris et sports d'hiver DROM	31
SÉJOURS À L'ÉTRANGER		
10-17	Glisse en Andorre	33
14-17	Suisse : le glacier de Saas-Fee	34
14-17	Copenhague	35
15-17	Islande	36
SÉJOURS HORS NEIGE		
4-9	Ma première colo aux portes de Paris	38
9-14	À la conquête de l'espace	39
SÉJOURS LINGUISTIQUE NEIGE		
9-17	Anglais et séjour thématique à Berkshire	41
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE		43-46

LES SÉJOURS EN FRANCE



Vacances d'hiver

Zone A: Du samedi 4 février au dimanche 19 février 2023

Zone B: Du samedi 11 février au dimanche 26 février 2023

Zone C : Du samedi 18 février au dimanche 5 mars 2023

- Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
- Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.
- Zone C et Corse : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.



MES VACANCES AVEC LA FONDATION D'AGUESSEAU

 **60%**
de **subvention** en moyenne



Des **prestataires rencontrés**
et **réévalués** chaque année

 **87%**
de **parents satisfaits** en 2022



Des **séjours contrôlés** à
chaque saison

Des **destinations**
variées pour tous



Possibilité
de **paiements**
échelonnés
(voir CGV)



24h
24h

Une équipe en
lien avec les prestataires
pendant les vacances



Une **équipe à votre écoute!**



PARTIR EN COLONIE DE VACANCES AVEC LA FONDATION D'AGUESSEAU



1

La recherche

Vous avez trouvé un séjour qui vous plaît ?



2

La demande

Envoyez-nous votre demande par e-mail ou courrier.



3

La vérification

Nous allons vérifier que votre dossier est complet et appliquer le tarif correspondant.



6

La réservation

Nous procédons ensuite à la réservation d'une place pour votre/ vos enfant(s) selon ses choix.



5

L'enregistrement

Votre dossier est enregistré dans l'attente de la confirmation du séjour (nombre de participants suffisant, nombre de places disponibles).



4

La réception

Vous recevez un accusé de réception par e-mail.



7

La validation

Entre le 1^{er} et le 20 décembre, nous vous envoyons une proposition de séjour par courrier ou par e-mail.



Tout est conforme ?

Vous pouvez nous renvoyer le bon d'acceptation **sous 10 jours** comprenant le paiement global ou partiel.



Vous ne confirmez pas le séjour ?

Il est essentiel de nous renvoyer le bon **sous 10 jours** pour éviter les pénalités d'annulation.

C'est le grand départ !



9



8

Entre 2 et 3 semaines avant le départ, l'organisateur du séjour vous fait parvenir toutes les informations nécessaires (transports, convocation, trousseau...).



10

Pendant le séjour, la fondation sera en lien 7 jours/7 et 24h/24 avec l'organisateur en cas de difficulté.

11

Au retour, vous recevez un questionnaire qualité qui nous permettra de connaître votre avis et celui de vos jeunes aventuriers.

On recommence aux prochaines vacances ?



SON CHOIX EST FAIT ?

COMMENT RÉSERVER SON SÉJOUR

1 La réservation

Pour réserver, vous devez adresser à la Fondation :

- Le bulletin d'admission (1 bulletin par enfant et par séjour), vous le trouverez directement sur notre site internet.
- La copie du dernier bulletin de salaire de l'agent de justice ou bulletin de pension retraite.
- La copie de l'**avis d'imposition de 2022 sur les revenus de 2021** du foyer fiscal où vit l'enfant.
- La copie du livret de famille.

Vous pouvez nous envoyer votre dossier directement

par e-mail à l'adresse


svj@fda-fr.org

ou par courrier à l'attention du


**service vacances jeunes,
10 rue Pergolèse,
75782 Paris Cedex 16.**

Il est inutile d'appeler pour vérifier que le dossier est bien arrivé. **S'il manque des pièces, vous serez contacté par e-mail ou téléphone.** En cas de dossier incomplet, l'inscription de vos enfants ne sera pas effective tant que les pièces manquantes n'auront pas été retournées dans les meilleurs délais.

Pour la même période, afin que votre enfant soit sûr de partir, **vous pouvez faire plusieurs choix** sur le même bulletin. Le premier choix reste toujours prioritaire.

En revanche, si vous souhaitez faire plusieurs demandes de séjours à des dates différentes, utilisez plusieurs bulletins.

DATES IMPORTANTES

06 janvier (pour la zone A) 13 janvier (pour la zone B), 20 janvier (pour la zone C et la Corse) : date limite de réception des dossiers pour les vacances de février.

Points à vérifier avant de nous envoyer votre demande :

- Le séjour choisi correspond à l'âge de votre enfant.
- La ville de départ et d'arrivée choisie est la même à l'aller et au retour et correspond aux villes proposées sur la fiche de la brochure du séjour choisi.
- Vos numéros de téléphone et adresses mail sont clairement indiqués pour faciliter nos échanges.

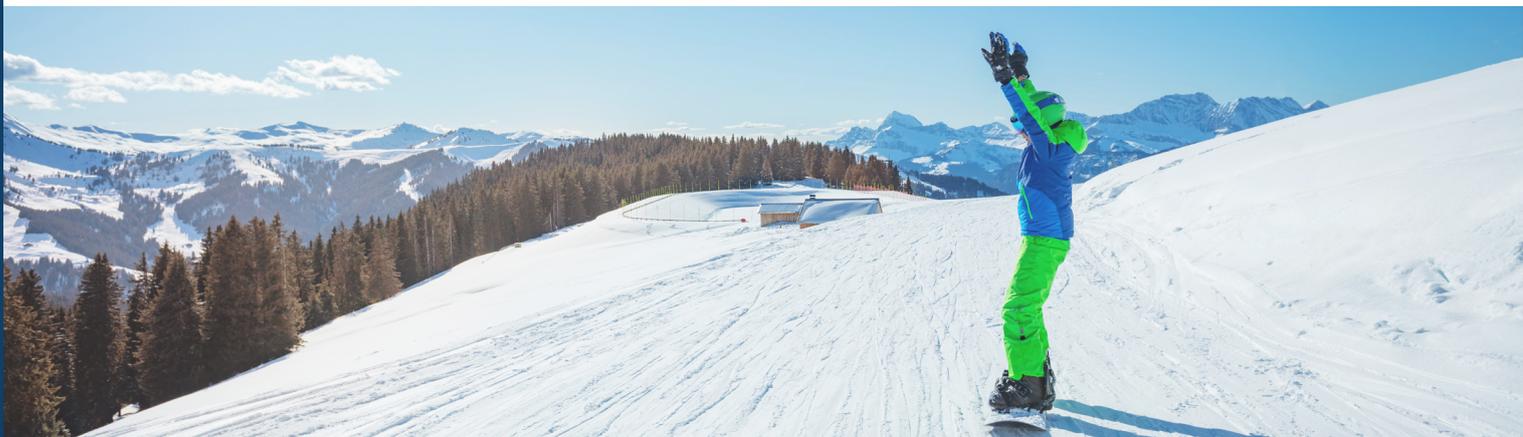
L'envoi du dossier dans les délais impartis ne garantit pas la disponibilité des places.

2 Le suivi de l'inscription

Toutes les étapes sont indiquées en page 7.

3 Le prix

- La participation de la famille est **déterminée en fonction du quotient familial** (voir calcul page 44).
- Le tarif comprend :
 - Le préacheminement au départ de la ville la plus proche de votre domicile proposée en brochure (sauf mention contraire).
 - L'hébergement.
 - Les repas.
 - L'équipe encadrante.
 - Toutes les activités notées dans le catalogue y compris le matériel utilisé pour chaque activité.
 - L'assurance.





4 Le transport

La fondation vous propose des villes de préacheminement pour chaque séjour. Pour tous types de transport, l'accueil en gare/aéroport de destination est assuré par un animateur dès la descente du train ou de l'avion. L'enfant sera réceptionné et acheminé jusqu'au centre. Idem au retour.

Les billets de transport vous sont envoyés par courrier (billets électroniques) ou remis sur place au moment du départ.

Les villes de départ sont soumises à un minimum de 3 ou 4 participants. Par conséquent, en deçà, il est possible de vous demander de changer de ville. La ville de départ de votre choix ne peut cependant pas être modifiée après l'inscription de l'enfant (voir art. 13 des conditions générales).



Voyage en train

Votre enfant a moins de 14 ans : votre enfant est obligatoirement accompagné par un animateur lors du trajet jusqu'au centre. Idem au retour.

Votre enfant a 14 ans et plus : en fonction du nombre de participants, **votre enfant peut être amené à voyager seul (sans accompagnant)** sous la responsabilité de ses parents. En cas de changement de transport (transfert entre 2 gares ou entre la gare et l'aéroport), il vous appartient de contacter la fondation d'Aguesseau et le partenaire pour connaître les modalités d'encadrement et d'organisation d'acheminement de votre enfant.



Voyage en avion

Attention : une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et au nom de l'enfant est **obligatoire** pour prendre l'avion même pour des vols intérieurs en France. Pour les séjours à l'étranger, une autorisation de sortie de territoire vous sera obligatoirement demandée (renseignez-vous auprès du partenaire).

Votre enfant a moins de 12 ans : votre enfant voyage seul en UM (mineur non accompagné) et est pris en charge par le personnel de la compagnie aérienne jusqu'à l'atterrissage où il sera remis à un animateur. Au retour, même fonctionnement, votre enfant sera remis à la personne dont vous aurez communiqué le nom lors de la préparation du séjour avec présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

Votre enfant a 12 ans et plus : vous devez accompagner l'enfant dans toutes les démarches d'enregistrement des bagages et du vol jusqu'aux formalités administratives de police (présentation de la pièce d'identité). **Votre enfant voyage seul à bord de l'avion. À l'atterrissage, un animateur se chargera de le récupérer. Idem au retour.**



Voyage en autocar ou bus

Certains voyages s'effectuent en autocar dans le respect de la réglementation en vigueur. Les enfants sont pris en charge dès la montée dans le autocar et jusqu'au retour.



COLO PRATIQUE

JE PRÉPARE MON SÉJOUR

En attendant les vacances, voici quelques conseils pratiques pour que tu puisses préparer ton séjour.

N'hésite pas à contacter directement les partenaires organisateurs en te connectant sur les blogs, les réseaux sociaux ou en discutant par mail pour leur poser toutes les questions qui te permettront de tout savoir de ton séjour.

MES PAPIERS

Si tu pars en Europe, n'oublie pas ta carte d'identité en cours de validité ou ton passeport personnel et pour les pays de l'union européenne, la carte européenne d'assurance maladie (plus d'infos sur www.ameli.fr).

Si tu prends l'avion, même pour un vol intérieur en France, tu auras également besoin d'une pièce d'identité à ton nom en cours de validité.

Dans tous les cas, renseigne-toi dès que possible pour obtenir ces documents et pour ne pas être pris de court en appelant nos partenaires dont tu trouveras les coordonnées sur la page de ton séjour ou sur notre site internet.

Pour les séjours à l'étranger, une autorisation de sortie de territoire vous sera obligatoirement demandée (renseignez-vous auprès du partenaire).



MA SANTÉ

Si tu as des allergies, un traitement médical, un régime alimentaire particulier, ou un problème de santé, tu dois le préciser sur la fiche sanitaire à renvoyer au prestataire.

Si tu as un traitement médical pendant le séjour, tes parents devront avoir mis tes médicaments et l'ordonnance correspondant dans ta valise et prévenir l'animateur lors de ton départ. Sur place, un(e) assistant(e) sanitaire diplômé(e) du PSC1 suivra quotidiennement ta bonne santé. Au moindre doute, un médecin sera consulté.

Il est primordial de signaler l'ensemble des problèmes de ta santé avant le départ, afin que le partenaire mette tout en œuvre pour t'accueillir dans les meilleures conditions possibles.



MA VALISE

Choisis des vêtements adaptés à ton séjour (simples, résistants voire même usagés) et évite les objets de valeur. Prends du linge en quantité suffisante pour tout le séjour. Il est fréquent que pour les séjours d'1 semaine, il n'y ait pas de lessive de faite. Si tu pars en séjour itinérant, opte pour un sac à dos sans oublier ton sac de couchage et des chaussures de marche. Enfin, si tu prends l'avion, tu as le droit à une valise qui ne doit pas dépasser 20 kg. Demande à tes parents de marquer tes vêtements et tes effets personnels avec ton nom et ton prénom afin de ne pas les perdre.

MON ARGENT DE POCHE

Glisse ton argent de poche, d'un montant raisonnable, dans une enveloppe avec ton nom et ton prénom. Si tu as moins de 12 ans, remets ton enveloppe au directeur ou à l'animateur responsable qui pourra ensuite t'aider dans la gestion de ton argent.

MON COURRIER

Écrire du courrier à ta famille reste un moment privilégié. Prépare des enveloppes timbrées avec le nom et les adresses de tes proches. Si tu as des difficultés pour lire et écrire, un animateur pourra t'aider. Tes parents pourront aussi t'écrire directement au centre de vacances. Ils suivront le bon déroulement de ton séjour par SMS, le blog de la colonie, la messagerie vocale ou encore les réseaux sociaux en utilisant les codes d'accès envoyés avant le départ par les partenaires organisateurs.

MON PORTABLE

Les téléphones portables sont utiles pour avoir des nouvelles de tes proches. Cependant, pour le bon déroulement de ton séjour et le respect de la vie en collectivité, tu devras apprendre à le gérer mais aussi l'oublier pendant les activités (tout comme les autres objets électroniques). Le directeur pourra également en régler l'utilisation.

Tout au long du séjour, tes objets électroniques restent sous ta responsabilité et en cas de perte, de vol ou de détérioration, tu ne seras pas remboursé.



participe dans les meilleures conditions possibles.

Pour cela, tu auras la possibilité de donner ton avis et d'écouter également celui des autres. Pour avoir de très bons souvenirs et garder contact avec les autres jeunes après le séjour, il faudra participer autant aux activités qu'à la vie quotidienne et cela dans la bonne humeur.

LES RÈGLES DE VIE

Des règles de vie seront établies par l'équipe encadrante et les jeunes de la colo. Elles sont importantes car elles permettent de fixer les bases de bonnes relations entre chacun.

Certaines règles ne sont pas négociables **et tu risques l'exclusion en cas de transgression :**

- La consommation de tabac (même si tes parents sont d'accord), d'alcool ainsi que la détention et l'usage de drogue est strictement interdite pendant le séjour.
- Le vol et la détérioration du matériel sont contraires à la bonne ambiance au sein du groupe.
- La violence physique ou verbale envers autrui.
- La mixité dans les chambres n'est pas autorisée.

Cette liste n'est pas exhaustive.

LES TEMPS LIBRES

Des temps libres à l'intérieur du centre sont prévus chaque jour, afin que tu puisses écrire ton courrier, écouter de la musique, lire, te reposer...

Les quartiers libres à l'extérieur du centre sont cadrés par l'équipe encadrante. Si tu as plus de 14 ans, tu pourras circuler librement dans un périmètre déterminé et dans les règles définies par l'équipe avec un point et une heure de rendez-vous précis.

LES SANCTIONS

Si ton comportement met en péril le séjour et/ou si tu ne respectes pas les règles de vie établies, tu seras sanctionné, **tu pourras même être renvoyé. Le coût occasionné par ton retour anticipé sera intégralement à la charge de ta famille.** En fonction de la nature des problèmes rencontrés, **il pourra même être décidé que tu ne puisses plus repartir avec la fondation ultérieurement.**

JE DONNE MON AVIS

LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

À ton retour, tu pourras répondre au questionnaire de satisfaction pour que tu puisses dire ce que tu as pensé de tes vacances, les activités que tu as appréciées ou non... Ton avis, c'est notre garantie pour améliorer nos services, t'offrir la meilleure qualité et le séjour dont tu rêves. Que ton avis soit positif ou négatif, il ne remettra pas en cause tes futures inscriptions aux colonies avec la fondation d'Aguesseau, alors n'hésite pas à t'exprimer ! Le questionnaire sera envoyé par e-mail aux parents.

JE M'ADAPTE À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

DÉCOUVERTES ET RENCONTRES

Pendant ton séjour, tu rencontreras des personnes différentes de toi (de par leur origine, leur milieu ou leur culture) mais également un environnement inconnu : c'est la richesse des colos. Rester respectueux et tolérant te permettra de découvrir toutes ces nouveautés dans de bonnes conditions, de t'ouvrir aux autres et de t'enrichir personnellement.

BONNE AMBIANCE

L'équipe encadrante a pour objectif de faire passer un excellent séjour à tous les jeunes de la colo. Elle proposera donc des activités variées en rapport avec la dominante du séjour et veillera à ce que chacun





SÉJOURS ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les enfants et adolescents mineurs présentant un handicap peuvent, si le degré de leur handicap le permet et sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique concernée, intégrer un séjour de ce catalogue. La fondation propose **2 formules** : une formule en intégration et une aide aux séjours spécialisés.

1 - LES SÉJOURS EN INTÉGRATION POUR LES 4-17 ANS :

Ces séjours ont pour vocation d'intégrer un enfant présentant un handicap sur **un séjour qui n'est pas spécialisé**. L'enfant sera encadré par l'équipe pédagogique au même titre que ces camarades de colonies. Toute inscription nécessite l'accord des responsables pédagogiques concernés dans le but de garantir le meilleur accueil possible à votre enfant. Au vu des informations que vous joindrez à votre demande d'inscription, ces responsables accepteront ou refuseront cette intégration. Lorsqu'ils l'acceptent, un projet d'intégration est élaboré par leur soin puis, en fin de séjour, un bilan d'intégration est réalisé et communiqué aux parents. **Ces séjours s'adressent à des enfants d'assez bonne autonomie quel que soit le handicap**. Néanmoins, en cas de handicap mental, ces centres, non spécialisés, n'accueillent pas les enfants ayant atteint leur puberté.

• Modalités d'inscription

Si vous estimez que le handicap de votre enfant ne contre-indique pas sa participation à l'un des séjours proposés à ce catalogue, il vous suffit de **retourner le formulaire de demande d'admission** en séjour accompagné des pièces suivantes :

1 - Courrier très détaillé et très précis renseignant sur la nature et le degré de handicap de votre enfant, précisant : s'il vit habituellement en institution ou dans votre foyer et s'il est scolarisé, détaillant les moments de la vie quotidienne où l'enfant a besoin d'une aide particulière et relatant enfin les éventuelles expériences de séjours antérieurs auxquels l'enfant aurait participé.

2 - Certificat médical établi par le médecin qui suit l'enfant, accompagné d'éventuelles recommandations, et stipulant que le handicap de l'enfant ne contre-indique pas un séjour en intégration.

Votre demande sera ensuite transmise à l'organisme en charge du séjour qui décidera avec le directeur pédagogique s'il est en mesure d'intégrer ou non votre enfant. Nous vous communiquerons directement cette information dès qu'elle aura été portée à notre connaissance.

• Délais d'inscription

Les procédures liées à ces séjours prolongent le délai de traitement du dossier. **Vous êtes invité à formuler votre demande au plus tard 10 semaines avant le début du séjour souhaité.**

2 - LES AIDES AUX SÉJOURS SPÉCIALISÉS POUR LES 4-17 ANS ET LES 18-20 ANS :

La fondation d'Aguesseau ne propose pas de séjours spécialisés mais une aide pour les vacances de votre enfant. Si celui-ci a besoin d'une structure d'accueil spécialisée ne recevant que des enfants à handicap, une subvention de 300 € par semaine complète effectuée pourra alors vous être versée par la fondation d'Aguesseau après examen du dossier. Ces séjours devront se dérouler uniquement pendant les vacances scolaires et être d'une durée minimale d'1 semaine. **Contrairement aux séjours en intégration, les aides aux séjours spécialisés concernent les jeunes jusqu'à 20 ans révolus afin d'adoucir cette période de transition vers l'âge adulte.**

• Qu'est-ce qu'un séjour spécialisé ?

Ces séjours n'accueillent que des enfants qui, eu égard à leur taux d'incapacité permanente, ouvrent droit à l'allocation d'éducation spéciale (AES). Si vous optez pour cette formule, voici quelques conseils pour guider votre choix.

- **Jeunes de très bonne autonomie** : ces jeunes gèrent leur argent de poche, se repèrent dans l'espace, dans le temps, ont un comportement stabilisé. Ils ont besoin d'un intervenant en cas de difficultés importantes. L'accompagnement sera ponctuel. Ces jeunes savent se servir des moyens de communication.
- **Jeunes de bonne autonomie** : ces jeunes prennent correctement en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils ont besoin d'un accompagnement pour mettre en place leurs activités.
- **Jeunes d'autonomie moyenne** : ces jeunes peuvent, en général, prendre en charge leur vie quotidienne (toilette, habillement, repas). Ils seront accompagnés lors des activités.
- **Jeunes peu autonomes** : ces jeunes ont besoin d'être encadrés en quasi-permanence.

Le dossier

À l'issue de son séjour, vous pouvez adresser au service vacances de la fondation d'Aguesseau :

- Une attestation de présence.
- La facture acquittée du séjour.
- La photocopie de la carte d'invalidité de l'enfant.
- La copie d'un bulletin de salaire de l'agent " Justice " .
- La copie des pages du livret de famille.

Information Covid-19

Comme vous le savez, depuis le 14 mars 2022, les autorités publiques ont suspendu le passe vaccinal jusqu'à nouvel ordre dans tous les endroits où il était exigé (lieux de loisirs et de cultures...).

Pour les séjours en France, à ce stade, le passe vaccinal n'est donc plus en vigueur. Les conditions d'entrée et de sortie de chaque pays peuvent être différentes. C'est pour cette raison que nous vous recommandons l'attestation de vaccinations (schéma vaccinal complet et valide) pour les enfants de 12 à 17 ans.

Pour les séjours à l'étranger, ces derniers sont soumis aux contraintes des pays d'accueil.

Nous vous informons également qu'en fonction de l'évolution de la situation et des mesures sanitaires décidées par les autorités gouvernementales, les protocoles d'accueils pour les colonies de vacances et les séjours sont susceptibles d'évoluer dans leur contenu.

Soyez assurés que la sécurité et la santé restent nos priorités. L'équipe du service vacances reste à votre disposition pour toute question.

Ces informations sont données à date de parution et sous réserve d'éventuelles décisions gouvernementales ou territoriales ultérieures.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr





ICI, NOUS ACCEPTONS VOS CHÈQUES-VACANCES



Vous souhaitez augmenter votre pouvoir d'évasion ?
Comme 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs,
nous sommes partenaires de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.
Utilisez vos chèques ici pour réserver l'esprit léger.

RETROUVEZ LES PARTENAIRES DU CHÈQUE-VACANCES :
sur guide.ancv.com ou en flashant ce QRcode



La fondation accepte les chèques vacances au format papier et dématérialisés. Vous pouvez transformer vos chèques en e-chèques vacances directement auprès de l'ANCV



**Parce que les vacances,
c'est essentiel.**



LES SÉJOURS PETITS VOYAGEURS

Ce petit renne se cache sur certaines pages de votre brochure. Il vous indique que **ce séjour est adapté aux plus petits** voyageurs de 4 et 5 ans! (Hébergements, chambres, salle à manger et activités).

- Espace de vie, locaux et mobilier adaptés à l'âge des enfants.
- Rythme, activités et animations adaptés aux maternels.
- Avis favorable de la PMI sur le centre d'hébergement.
- Encadrement spécifique des - 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants.

Idéal pour des séjours de fratrie !



LES SÉJOURS EN FRANCE



France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

4-8 ans

OURSONS DES ALPES

Glisse dans les Hautes Alpes

Un séjour pour découvrir les joies de la neige et les premières glissades entre copains. Dans une région où la nature est préservée, ce séjour propose un panel d'activités spécialement adapté pour les jeunes enfants avec un programme évolutif respectant le rythme de chacun.

Situation

Le centre de vacances est idéalement situé au pied des pistes au cœur de la station familiale d'Anceles dans la vallée du Champsaur. Toutes les activités se font à proximité.

Hébergement

Le chalet l'Aiglière dispose de chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires, de nombreuses salles d'activités et d'une grande salle à manger face aux pistes de ski. La cuisine est familiale et préparée sur place. Les repas sont pris au chaud sur le centre de vacances.

Activités

- **Ski alpin : Trois demi-journées** sur le domaine skiable de la station d'Anceles adaptée pour les débutants et les initiés. L'encadrement est assuré par un moniteur titulaire d'un brevet d'état accompagné par les animateurs du séjour.
- **Chiens de traîneau : Une séance de découverte** par groupe de 3 pour un moment unique en compagnie de nos amis les chiens (huskies, malamutes...). L'encadrement est assuré en toute sécurité par un musher professionnel.
- **Défis des neiges** : C'est parti pour notre grand jeu des neiges pour une journée exceptionnelle. Au programme, **olympiades, jeux, défis et rigolade**.
- **Promenade en raquettes et luge** : Les enfants profiteront également des raquettes à neige et des luges pour de belles descentes face au chalet.
- **Mais aussi** : Batailles de boules de neige, des grands jeux et des veillées.

Observation

Idéal pour des premières vacances à la neige. Possibilité d'accueillir des fratries avec les plus grands du séjour Étoiles des neiges (6/12 ans) hébergés dans le même chalet (voir page 20).



8 jours

Zones A/B : 11 - 18/02
Zones B/C : 18 - 25/02
Zone C : 25/02 - 4/03



Chalet l'Aiglière Le Pré Joubert
05260 Anceles



120 enfants



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Train accompagné jusqu'à Grenoble ou Aix-en-Provence puis transfert en car jusqu'au centre de vacances à Anceles. Pré et post-acheminement en train accompagné depuis:

Avignon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Niort, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Bordeaux jusqu'à Grenoble, Aix-en-Provence ou Gap puis en car jusqu'au centre de vacances.



- Fiche sanitaire obligatoire
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur (BAFD).
- 1 directeur adjoint.
- 1 assistant sanitaire diplômé, 1 animateur pour 5 à 6 enfants. Les activités spécifiques (ski et chiens de traîneau) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.
- Animateurs spécialisés pour les activités spécifiques.



Aventures Vacances Énergie

Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	206	231	256	297	363	462	626	701

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau

France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

6-12 ans

GLISS' NORDIQUE

Une colo idéale pour découvrir la montagne en hiver et son large panel d'activités. Ski alpin, ski de fond, Biathlon, patinoire... Les sports d'hiver sont à l'honneur durant ce séjour !

Situation et hébergement

"Les Mille-Fleurs" et "La Jaillette" sont situés en Haute-Savoie.

« **Les Mille-Fleurs** » est un beau chalet qui constitue l'annexe du « Château ». Il est situé au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand-Bornand. Vos enfants découvrent le charme de ces deux stations villages alliant authenticité et modernité. Chambres de 5 à 8 lits, salles de bains spacieuses, grandes baies vitrées ouvrant sur un univers très arboré, salon, bibliothèque, salle de jeux.

« **La Jaillette** » (uniquement le séjour du 4 au 11 février 2023) est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, le centre a un accès direct aux pistes de ski. Les chambres sont de 4 à 6 lits, elles sont équipées de w.c. et de salle de bains. Les salles d'activités sont grandes, dont une bibliothèque, et la salle à manger est lumineuse.

La restauration se fait sur place pour les deux centres, les jeunes goûteront les spécialités locales.

Activités

• **Initiation Ski de fond** : les enfants découvrent une glisse à la fois sportive, ludique et 100% nature. Ils parcourent l'un des domaines nordique du massif des Aravis et profitent ainsi de paysages sublimes, lors d'une ou deux leçons encadrées par un moniteur diplômé.

• **Découverte du Biathlon** : les enfants à partir de 8 ans s'initient à cette discipline mêlant effort et précision. Grâce au matériel Laser, la pratique du tir se fait sans danger et respecte l'environnement. Le moniteur diplômé leur donne des conseils pratiques et avisés pour s'initier au skating et au tir couché et debout.

• **Randonnée raquettes encadrée par un guide de moyenne montagne** : l'occasion pour nos petits trappeurs de découvrir les plus beaux paysages du massif Aravis, de partir sur les traces des animaux sauvages, et de profiter d'une nature riche et préservée. Muni de sa longue vue, de jumelles et d'anecdotes croustillantes, l'accompagnateur en montagne raconte aux enfants la montagne en hiver. Un moment sera aussi consacré aux techniques de survie en montagne et à la construction d'un igloo (activité adaptée aux conditions d'enneigement).

• **Ski Alpin** : deux cours de ski Alpin encadrés par un moniteur diplômé sont prévus, afin de terminer ce séjour multi-glisses tout schuss !

Nous fournissons skis, bâtons, chaussures et casque de protection.

Activités complémentaires

Descentes en luge et en paret (luge traditionnelle des Aravis) pour de franches parties de rigolade, Sortie patinoire, Jeux de neige variés, Visite d'une ferme.

Après l'effort, le réconfort ! Chaque jour, une soirée à thème : jeux musicaux, jeux de société, casino, Raclette Party etc... Nos animateurs ne manquent pas d'idées pour faire vivre à vos enfants des moments mémorables entre amis ! Nous restons toutefois attentifs à leur sommeil et ces veillées restent adaptées au rythme de chacun, notamment chez les plus jeunes.



8 jours

Zone A : 04/02 - 11/02*
Zone B/A : 11/02 - 18/02
Zone B/C : 18/02 - 25/02
Zone C : 25/02 - 04/03



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances.

Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Ajaccio, Bastia.

Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B : Angers, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille/Avignon, Metz, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Paris, Montpellier/Nîmes, Narbonne, Toulouse.



Oval

Tél.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Les Mille-Fleurs

259 route des Lombardes
74450 Saint-Jean-de-Sixt

*La Jaillette

163 chemin des Aravis
74450 Le Grand-Bornand



Les Mille-Fleurs : 60 jeunes.

La Jaillette : 60 jeunes



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants.
- Encadrement brevet d'état pour le ski de fond, le biathlon, le ski alpin et la randonnée en raquettes.

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
Participation	8 jours	255	286	316	367	449	571	776	867

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



 France

 Provence-Alpes-Côte d'Azur

 Neige

 6-11 ans

CHIENS DE TRAÎNEAU ET SKI

En Champsaur

Viens profiter pleinement des joies de la neige dans les Hautes-Alpes. Un centre de vacances qui propose un mélange de ski, de chiens de traîneau et d'autres activités.

Situation

Adossée au parc national des Écrins, la vallée du Champsaur séduit par ses paysages et la richesse de son patrimoine. L'ensoleillement permet de profiter pleinement de ce spectacle naturel, rendez-vous au Cuchon à 2000m d'altitude.

Hébergement

Le chalet La Pousterle est composé de chambres de 4 à 6 lits, la salle à manger est spacieuse, la cuisine est préparée sur place et servie à table. Cinq salles d'activités avec table de ping-pong, baby-foot, espace jeux et un petit salon complètent la structure avec un terrain de 6000m² en lisière de forêt. Le centre est adapté aux différentes tranches d'âge.

Activités

Entre ski de descente et chiens de traîneau ton cœur balance? Dans le grand jardin naturel de la vallée du Champsaur tu pourras pratiquer du :

- **Ski alpin** : 5 demi-journées, dont 3 séances de 2 heures avec l'ESF, vous permettront de vous initier ou de progresser sur le domaine!
- **Chiens de traîneau** : 2 demi-journées pour apprendre à conduire le traîneau et à mener ton attelage de chiens comme un musher.
- **Une sortie à l'écomusée de la faune.**

Tout le matériel est fournis (skis, casques, forfait)

Activités complémentaires

- **Activités "neige"** : Luge, olymp'neiges, construction d'igloo et sculpture sur glace.
- **Activités diverses** : manuelles, ping-pong, baby-foot, grands jeux d'animation.
- **Veillées** : Chaque soir, des veillées thématiques seront proposées par l'équipe d'animation.



7 jours

Zone A : 5/02 - 11/02

Zones A/B : 12/02 - 18/02

Zones B/C : 19/02 - 25/02



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en car au départ d'Aix-en-Provence jusqu'au centre. Préacheminement en train accompagné au départ de : Aix-en-Provence, Avignon, Grenoble, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Rouen et Valence. Villes d'acheminement uniquement sur la zone de vacances scolaires correspondante. Il vous est possible d'accompagner votre enfant sur place et de rencontrer l'équipe pédagogique.



Djuringa Juniors

Tél.: 04 78 23 23 46

www.djuringa-juniors.fr



Chalet La Pousterle Les Foulons
05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas



105 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants. Les activités spécifiques (chiens de traîneau) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.
- Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	7 jours	237	265	293	341	416	530	719	804

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

6-12 ans

LA VIE DE MUSER

A Chambon-Sur-Lac

Partez à la rencontre des mushers et de leurs chiens pour partager des expériences inoubliables. Patinoire, promenade en raquettes et luge seront aussi au rendez-vous. Un séjour glisse en tout genre, comme dans le Grand Nord.

Situation

Le centre se situe en Auvergne : région de montagnes permettant un large choix d'activités. Notre centre « Maison les volcans » est au pied du puy de Sancy et au bord du lac Chambon. Durant la saison d'hiver, la neige recouvre les montagnes et nous permet de découvrir un nouveau paysage. C'est dans un décor de rêve, au milieu des volcans et des dômes, proche de toutes les zones incontournables, que les enfants pratiqueront les activités de neige.

Hébergement

La maison familiale « les volcans » est organisée sur 3 étages. 3 salles d'activités, dont une avec jeux de lumières pour les soirées, sont à notre disposition. Un réfectoire avec terrasse offre une superbe vue panoramique du lac et du massif du Sancy. Chambres de 3 à 6 lits avec douche et lavabo, les toilettes sont sur le palier. Les repas sont conçus sur place et servis à table.

Activités

- **Chiens de traîneau** : 6 demi-journées pour découvrir le mode de vie des chiens, prendre soin des animaux et leurs faire des câlins, apprendre la gestion d'un attelage et le langage pour guider les chiens. Baptême et guidage du traîneau.
- **Patinoire (1 après-midi)**
- **Balade en raquettes** : 1 demi-journée avec un guide de montagne.
- **Découverte de l'environnement** : Visite d'une chèvrerie (une demi-journée), les enfants pourront donner le biberon aux chevreaux.
- **Découverte des cratères du Tartaret et du lac Chambon.**
- **Jeux de neige** : Luge, construction de bonhommes de neige, d'un igloo (2 demi-journées).
- **Des veillées thématiques (tous les soirs, par tranche d'âge).**



8 jours

Zone A : 04/02 – 11/02

Zone A/B : 11/02 - 18/02

Zone B/C : 18/02 - 25/02

Zone C : 25/02- 04/03



Maison les Volcans 63790
Chambon-sur-Lac
Puy-de-Dôme



40 enfants



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train au départ de Paris à destination de Clermont-Ferrand puis en car jusqu'au centre.

Prêcheminement en train accompagné au départ de : Lyon, Lille, Angers, Le Mans, Metz, Nancy, Strasbourg, Nantes, Rennes, Bordeaux, Marseille, Montpellier et Toulouse.



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 7 enfants. Les activités spécifiques (chiens de traîneau et ballade en raquettes) sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



CESL
01 69 03 29 49
www.cesl.fr



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	260	291	322	374	457	582	790	883

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Neige

6 - 12 ans

TOUT SCHUSS

Glisse dans les Hautes Alpes



Un séjour ski où l'on s'amuse en passant son étoile avec les moniteurs de l'ESF.

Situation

Le centre de vacances est idéalement situé au pied des pistes au cœur de la station familiale d'Annelle dans la vallée du Champsaur. Toutes les activités se font à proximité.

Hébergement

Le chalet l'Aiglière dispose de chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires. De nombreuses salles d'activités et une grande salle à manger face aux pistes de ski. La cuisine est familiale et préparée sur place. Les repas sont pris au chaud sur le centre de vacances.

Activités

Ski alpin : 8 demi-journées (dont 5 séances de 2 heures avec l'ESF). L'activité se fera en petits groupes afin de favoriser une meilleure progression. En fin de séjour, les enfants passeront leur étoile (jusqu'à la troisième). Ils pourront récupérer leur livret et leur insigne.

- **Défis des neiges** : C'est parti pour notre grand jeu des neiges pour une journée exceptionnelle. **Au programme**, grands jeux collectifs, défis et fou rire.
- **Luge** : Les enfants profiteront également des luges pour de belles descentes face au chalet.
- **Mais aussi** : Batailles de boules de neige, des grands jeux et des veillées à thème (contes, chants, spectacles).

Observation

Idéal pour de premières vacances à la neige. Possibilité d'accueillir des **fratries** avec les plus petits du séjour Oursons des Alpes (**4/8 ans**) hébergés dans le même chalet. (Voir page 16).



8 jours

Zones A/B : 11 - 18/02
Zones B/C : 18 - 25/02
Zone C : 25/02 - 4/03



Chalet l'Aiglière Le Pré Joubert
05260 Annelle



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Train accompagné jusqu'à Grenoble ou Aix-en-Provence puis transfert en car jusqu'au centre de vacances à Annelle.

Pré et post-acheminement en train accompagné depuis : Avignon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Niort, Paris, Rennes, Toulouse, Tours, Bordeaux jusqu'à Grenoble, Aix-en-Provence ou Gap puis en car jusqu'au centre de vacances.



120 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur (BAFD).
- 1 adjoint pédagogique.
- 1 assistant sanitaire diplômé, 1 animateur pour 8 enfants. Les 5 séances avec ESF sont encadrées par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



Aventures Vacances Énergie
Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	232	260	288	334	408	519	705	788

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Pyrénées

Neige

6-12 ans

ODYSSÉE BLANCHE AU PAYS DE L'OURS

Imaginez, une nature préservée, boisée avec une vue imprenable sur les plus beaux sommets des Pyrénées ! Venez dévaler les pistes et découvrir la nature environnante.

Situation et hébergement

Chalets proches des pistes. Répartition en fonction de l'âge et de l'effectif. Chambres multiples avec salle de bains dans les chambres ou sur le palier.

Repas : Tous les repas seront pris, chauds, au centre. Le centre est engagé vers une alimentation responsable. Les menus sont élaborés par une spécialiste.

Programme

Donné à titre indicatif et susceptible de modification en fonction des conditions d'enneigement.

Activités

Casques fournis pour tous et port obligatoire.

Encadrés par des moniteurs ESF, les enfants pourront apprendre et progresser grâce à **4 séances de ski de 2h chacune**. La 1ère séance est dédiée à l'évaluation du niveau des jeunes par un moniteur ESF.

Passage des étoiles à la fin du séjour.

Et des **demi-journées de ski supplémentaires encadrées par notre équipe**, afin de mettre en pratique les cours de l'ESF.

Nos moniteurs sont recrutés pour leur aisance en glisse et leur capacité à veiller à la sécurité d'un groupe sur les pistes.

Learn-O : Jeu dynamique associant orientation et challenges intellectuels.

Une journée trappeur – 100% nature!

Découverte de la base nordique du Mourtis.

Jeux de piste à Larreix.

Sans oublier les incontournables : bataille de boule de neige, grands jeux, soirées animées et la fameuse boum !



7 jours

Zone A/B : 12/02 – 18/02

Zone B/C : 19/02 – 25/02

Zone C : 26/02 – 04/03



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

- Approche province et train Paris/Toulouse puis autocar jusqu'au centre
- Toulouse – Mourtis en autocar privé
- Préacheminement au départ de : Bordeaux, Brest, Clermont Ferrand, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Toulouse.
- Approche Train.

Enfants de moins de 13 ans :

voyage accompagné au départ de la ville par notre animateur.

Enfants de plus de 13 ans :

voyage seul au départ de la ville. Les enfants seront récupérés à l'arrivée par notre animateur. Au départ de : Le Havre, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Strasbourg.



Les Pierres Blanches
31440 - Boutx



Mini 12 / Maxi 36 jeunes



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire.
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.
- Copie des vaccins à jour.



1 directeur BAFD
+ animateur(s) BAFA.



Passion Aventure Junior
05 62 71 57 25
www.passion-aventure-junior.com



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	7 jours	351	393	435	506	618	787	1 068	1 194

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

6-13 ans

SKI PASSION

En Haute-Savoie



Un séjour adapté pour les enfants qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans la pratique du ski. Cinq séances de ski encadrées par des moniteurs ESF

Situation et hébergement

« Les Mille Fleurs » (6/10 ans) et « Le Château » (11/13 ans) sont situés dans la même propriété au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand-Bornand. Chambres de 5 à 10 lits, salles de bains spacieuses, grandes baies vitrées ouvrant sur un univers très arboré, salon, bibliothèque, salle de jeux.

"La Jaillette" (6/10 ans et 11/13 ans) est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand avec un accès immédiat aux pistes de ski. Des chambres de 4 à 6 lits, équipées de w.c. et salles de bains, grandes salles d'activités, salle à manger lumineuse, bibliothèque et salles de jeux. La restauration se fait sur place pour tous les chalets.

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera votre enfant sur l'un de ses 3 centres.

Activités

Ski alpin : 5 cours de ski alpin encadrés par les moniteurs ESF du Grand-Bornand ou de la Clusaz pour apprendre ou perfectionner la prise des virages, les dérapages, travailler sa confiance sur les skis, franchir des passages de creux et de bosses, maîtriser son équilibre en schuss... Parce qu'une bonne technique permet de skier en toute sécurité et avec plus de plaisir !

A la fin du séjour, nos champions passeront un test de niveau et recevront leur médaille. Nous fournissons skis, bâtons, chaussures et casque de protection.

Activités complémentaires

Pendant le séjour, les enfants peuvent découvrir d'autres activités hivernales :

- Sortie **patinoire**
- Descentes en **luge et en Yooner** (luge traditionnelle des Aravis) pour des sensations de glisse différentes.
- **Jeux de neige** divers (construction d'Igloo, batailles de boules de neige, concours de bonhomme de neige...)

Des soirées après-ski

Chaque jour, des veillées sont proposées. Au programme de ces vacances d'hiver, **repas à thème, jeux de société, contes animés, casino...** Nos équipes débordent d'imagination et font passer des moments inoubliables aux enfants.

Les soirées font partie des temps forts de la colo : il s'agit de **moments de partage conviviaux** permettant aux enfants de se retrouver et de se raconter leur journée, de rire ensemble et prendre part aux animations prévues pour l'occasion !



8 jours

Zone A : 04/02 - 11/02

Zone B/A : 11/02 - 18/02

Zone A/C : 18/02 - 25/02

Zone C : 25/02 - 04/03



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy, puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Ajaccio, Bastia.

Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B : Angers, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille/Avignon, Metz, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Paris, Montpellier/Nîmes, Narbonne, Toulouse.



Oval

Tél.: 04 50 32 11 55

www.asso-oval.com



Les Mille Fleurs

259 route des Lombardes

74450 Saint-Jean-de-Sixt.

Le Château

259 route des Lombardes

74450 Saint-Jean- de-Sixt.

La Jaillette

163 chemin des Aravis

74450 Le Grand- Bornand.



Les Mille Fleurs : 60 enfants.

Le Château : 60 enfants.

La Jaillette : 60 enfants.



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur diplômé.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants
- Les séances ESF sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'Etat.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	275	308	341	396	484	616	836	936

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Occitanie

Neige

6-14 ans

SKI ET CHIENS DE TRAÎNEAU

Dans les Hautes-Pyrénées



Séjour idéal pour les amoureux des chiens et de la glisse. Bienvenue dans l'espace nordique de la vallée de Campan. Viens profiter du meilleur de l'hiver et vivre des moments privilégiés avec les chiens de traîneau tout en pratiquant le ski.

Situation et hébergement

Les jeunes sont accueillis au chalet du Camparo ou de l'Arcouade, dans la vallée du Campan. Les deux centres sont à proximité l'un de l'autre et disposent d'un terrain adapté pour les jeux de neige. L'attribution du centre se fera en fonction du nombre de jeunes et des zones. Le Camparo du Tourmalet est proche de la station de la Mongie, les chambres sont de 4 à 5 lits avec salle de bains. Le centre dispose de plusieurs salles d'activités et d'une vaste salle de restauration. L'Arcouade est situé à l'entrée du plateau de Payolle. Les chambres sont de 6 à 8 lits avec les sanitaires attenants. Le centre dispose de 4 salles d'activités et d'une salle de restauration.

Activités

- **Chiens de traîneau : 3 demi-journées** dont une journée complète "trappeur expérience" au cours de laquelle tu découvriras les différentes races de chiens, les traîneau, le vocabulaire pour diriger les chiens et la conduite d'un attelage. Prends les commandes pour une randonnée magique sur des sentiers sauvages. Tu seras accompagné d'un musher professionnel, il te donnera tous les conseils nécessaires à la conduite d'un traîneau.
- **Ski alpin** : 3 demi-journées pour découvrir les pistes de Barège La Mongie.
- **Défi des neiges** : C'est parti pour le grand jeu de la semaine. Au programme, jeux collectifs et épreuves pour une journée exceptionnelle.
- **Des veillées thématiques** sont organisées chaque soir.

Observation

Possibilité d'accueillir des fratries avec les enfants inscrits sur le séjour "ski session et motoneige" dans les Hautes-Pyrénées (12/17 ans) qui seront hébergés sur le centre voisin. Certaines activités seront mutualisées pour favoriser les échanges entre les fratries. (Voir page 27)



7 jours

Zone A : 5 au 11/02

Zone A/B : 12 au 18/02

Zone B/C : 19 au 25/02



L'Arcouade centre Jean LASSALLE
Payolle 65710 CAMPAN
Centre Le Camparo du Tourmalet
Quartier Lartigue
65710 CAMPAN



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train jusqu'à Toulouse puis transfert en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post acheminement au départ de : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Poitiers, Rennes, Saint-Pierre-des-Corps puis en autocar de Toulouse et Tarbes jusqu'au centre.



L'arcouade: 90 enfants
Le Camparo: 130 enfants



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Fiche sanitaire obligatoire.



Aventures Vacances Énergie
Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur pour 8 enfants. L'activité chiens de traîneau est encadrée par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



Ce séjour n'ouvre pas droit à la réduction de 70€ pour voyage hors groupe.

Participation	7 jours	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
		234	262	290	336	411	523	710	794

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

10-17 ans

SKI EVASION

Haute-Savoie

Ce séjour s'adresse aux jeunes impatientes de chausser les skis et d'enchaîner les descentes !

Situation et hébergement

"Le Château" et "La Jaillette" sont situés en Haute-Savoie.

Le Château est au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand-Bornand. Les chambres sont de 5 à 10 lits, les salles de bains sont spacieuses, de grandes baies vitrées permettent d'admirer l'environnement très arboré. Le centre dispose d'une bibliothèque, d'un salon et d'une salle de jeux.

La Jaillette est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, le centre a un accès direct aux pistes de ski. Les chambres sont de 4 à 6 lits, elles sont équipées de w.c. et de salle de bains. Les salles d'activités sont grandes, dont une bibliothèque, et la salle à manger est lumineuse. La restauration se fait sur place pour les deux centres, les jeunes goûteront les spécialités locales.

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera votre enfant sur l'un ou l'autre centre.

Activités

Ski alpin : Du ski tous les jours accompagnés des animateurs diplômés BAFA. Après un buffet de petit-déjeuner varié et copieux, nos fans de ski retrouvent la station pour de grandes et belles journées sur les pistes ! A La Clusaz ou au Grand-Bornand, ces stations réputées leur promettent de beaux moments de glisse entre amis !

Découverte du Freeride ou Freestyle en toute sécurité avec un moniteur diplômé : Pour nos jeunes skieurs confirmés (niveau étoile de bronze minimum) en quête de neige profonde, nous proposons une initiation au hors-piste : passages dans les bois, champs de bosses et petites combes vierges... Les niveaux intermédiaires et confirmés (niveau 3ème étoile minimum) pourront quant à eux s'initier aux sauts sur le **SnowPark de La Clusaz** ! Grâce à la structure AirBag, les ados pourront s'envoler en toute sécurité ! **Nous fournissons skis, bâtons, chaussures et casque de protection.**

Pour la sortie Hors-Piste, l'ESF fournira le matériel nécessaire (Arva, sonde...) et adaptera la sortie au niveau du groupe.

NOTES IMPORTANTES :

* Ce séjour s'adresse aux jeunes ayant déjà pratiqué au moins une fois le ski alpin.

* Seul le moniteur ESF en charge du groupe pourra évaluer si le jeune a le niveau requis pour participer à l'activité Freeride ou Freestyle.

Activités complémentaires

Pour les 10/13 ans : descentes en luge et en Yooner pour des fous rires garantis, sortie patinoire, une balade en raquettes accompagnée par un guide de moyenne montagne (observation des traces d'animaux et sensibilisation à l'environnement), visite d'une ferme.

Pour les 14/17 ans : descentes en Yooner (« kart des neiges »), Patinoire (sortie nocturne avec DJ), Shopping & Chill : promenades dans les stations de La Clusaz et/ou du Grand-Bornand, shopping et chocolat chaud après une bonne journée de ski.

Tous les soirs des veillées sont organisées par l'équipe d'animation, on s'amuse, on chante, on danse, on rit et on goûte aux spécialités locales, bref, on prend du bon temps entre amis, et ça, ça n'a pas de prix !



8 jours

Zone A : 04/02 - 11/02

Zone B/A : 11/02 - 18/02

Zone A/C : 18/02 - 25/02

Zone C : 25/02 - 04/03



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy. Puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Ajaccio, Bastia.

Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B : Angers, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille/Avignon, Metz, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Paris, Montpellier/Nîmes, Narbonne, Toulouse.



Oval

Tél.: 04 50 32 11 55

www.asso-oval.com



Le Château

259 route des Lombardes

74450 Saint-Jean-de-Sixt

La Jaillette

163 chemin des Aravis

74450 Le Grand-Bornand



Le Château : 60 jeunes.

La Jaillette : 60 jeunes



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire



- 1 directeur BAFA.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants.
- Encadrement brevet d'état pour l'initiation Freeride et Freestyle.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	258	289	320	371	454	577	784	876

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



France

Occitanie

Neige

12-17 ans

LA MONGIE

100% GLISSE



Pour les fans de glisse dans le plus grand domaine des Hautes-Pyrénées. Le domaine du Grand Tourmalet-Pic du Midi offre des secteurs spécialement réservés aux skieurs débutants et aux amateurs de sensations fortes. Des frissons à retrouver sur le circuit de motoneige à la fermeture des pistes.

Situation et hébergement

Situé à Artigues, à proximité de la station de la Mongie, le centre Camparo du Tourmalet est un ancien village vacances réorganisé pour accueillir les jeunes. Les chambres sont de 4 à 5 lits équipées de salles de bains. Il dispose de plusieurs salles d'activités et d'une grande salle de restaurant pour les repas. En fonction de la météo, certains repas seront pris sur les pistes pour profiter de la journée de ski.

Activités

- **Ski alpin** : Activité principale du séjour (**10 demi-journées**), l'équipe pédagogique constituera des groupes de niveaux pour que les jeunes puissent évoluer sur des pistes adaptées et être accompagnés par les animateurs qualifiés. Sensations et fous rires garantis. Après une bonne journée de ski, profitez d'un bon chocolat chaud en station.
- **1 journée Gliss' Game** sur les pistes, défis exceptionnels organisés par tes animateurs de choc entre skieurs.
- **Motoneige** : Après le ski, à la fermeture des pistes, tu pourras piloter une motoneige pour **3 sessions de découverte** sur un circuit spécialement aménagé, sécurisé et avec l'encadrement d'un moniteur diplômé. Pour compléter les activités, grands jeux, veillées, luge et jeux de neige.

Observation

Possibilité d'accueillir des fratries avec les jeunes inscrits sur le séjour "ski et chiens de traîneau" dans les Hautes-Pyrénées en page 25 (**6/14 ans**) qui seront hébergées sur le centre voisin.



7 jours

- Zone A : 5 au 11/02
- Zone A/B : 12 au 18/02
- Zone B/C : 19 au 25/02
- Zone C : 26/02 au 4/03



Centre le Camparo du Tourmalet
Quartier l'Artigue
65710 Campan



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train jusqu'à Toulouse puis transfert en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post acheminement au départ de : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Niort, Paris, Poitiers, Rennes, Saint-Pierre-des-Corps puis en autocar de Toulouse et Tarbes jusqu'au centre.



130 enfants



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Fiche sanitaire obligatoire.



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur pour 8 enfants. L'activité motoneige est encadrée par un moniteur diplômé d'un brevet d'état.



Aventures Vacances Énergie
Tél.: 09 73 87 20 20
www.aventures-vacances-energie.com



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	7 jours	265	297	329	382	467	594	806	902

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau



France

PACA

Neige

12-17 ans

SKI À SERRE-CHEVALIER

Serre Chevalier, dans le Briançonnais, est une station de sports d'hiver réputée comme la plus « cool » d'Europe ! Avec 300 jours de soleil par an, le climat est exceptionnel. Le domaine propose 8 espaces ludiques avec un snow-park, un border-cross et des pistes de grands dénivelés (1500m sans s'arrêter). La beauté et la découverte de grands espaces seront autant de bonheur à partager entre ados, notamment ceux qui veulent goûter aux joies du ski mais... pas exclusivement !

Situation

Entre 1200 et 2800 m d'altitude, le domaine skiable propose 81 pistes tous niveaux sur 250 km, de Briançon à Monêtier-les-Bains. L'altitude et l'équipement en canons à neige garantissent un enneigement permanent, quelles que soient les conditions météorologiques. Avec 300 jours de soleil par an, le climat est exceptionnel. Réputé pour le freestyle, le domaine propose 8 espaces ludiques avec un snow-park, un border-cross et des pistes de grands dénivelés (1500m sans s'arrêter).

Pour les débutants, on trouve également des espaces réservés, le tout dans des environnements variés : sur les crêtes, dans les cirques blancs ou sous la forêt de mélèzes.

Hébergement

Situé à Briançon, ce centre appartient au réseau Ethic Etapes, s'engageant ainsi à promouvoir un tourisme responsable et durable

25 chambres de 1 à 6 lits avec salles de bain et WC à l'intérieur.

Espaces communs : 2 grande salle de restauration avec vue sur les montagnes 1 grande salle polyvalente de 100m² - 3 salles d'activités (baby foot, TV, Dvd, wifi, tables ping pong...) 1 coin «zen» aménagé avec des canapés, des coussins, et divers livres et magazines.

Activités

De 1200 m à 2800 m d'altitude, les jeunes vont pouvoir découvrir les joies du ski alpin dans une ambiance cool. La station est équipée de canons à neige et surtout de télésièges qui facilitent l'accès aux pistes, mêmes pour les débutants !

Groupes de niveau composés de 7 à 8 copains (par âge) pour apprendre à dompter les skis et à dévaler les pentes...

Pour les débutants : 4 heures de ski avec moniteur ESF

Encadrement du ski par nos animateurs selon une pédagogie active.

Du ski «mais pas que» :

- 1 sortie au parc aquatique ou à la patinoire (au choix)
- Une journée «Off-ski» : au choix en fonction des envies parmi 3 propositions
 - > 1 séance «Bien être» aux bains de Monestier (jacuzzi, hammam...)
 - > 1 Balade en raquette avec repas trappeur et descente en luge
 - > 1 journée de glisse supplémentaire pour les mordus de ski

Etat d'esprit du séjour

Sans ambition démesurée, nous souhaitons simplement encourager les jeunes à développer un savoir-être responsable, c'est-à-dire à se comporter de manière respectueuse vis-à-vis des personnes, des sites, et des paysages croisés lors de leur excursion. C'est la « plus-value » éducative de nos séjours.



8 jours

Zones A/B : 11/02 - 18/02

Zones B/C : 18/02 - 25/02



Le RELAIS NATURE

Ethic Etape

La Rura, 05100 Briançon



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

En train jusqu'à Grenoble puis en car jusqu'à Briançon. De province, préacheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



16 à 24 jeunes



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Fiche sanitaire obligatoire



- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur BAFA pour 8 jeunes, dont 1 assistant sanitaire diplômé.



Zigo Tours

Tél.: 04 76 87 58 53

www.zigotours.com



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	341	382	423	491	600	764	1 037	1 160

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau

France

Auvergne-Rhône-Alpes

Neige

14-17 ans

SNOW RIDER

Un séjour pour les mordus de snow et les jeunes avides de sensations de glisse ! Si vous avez envie de passer la journée sur les pistes et vous retrouvez après pour une soirée entre amis, ce séjour est fait pour vous.

Situation et hébergement

"Le Château" et "La Jaillette" sont situés en Haute-Savoie.

Le Château est au cœur du massif des Aravis à proximité des pistes de La Clusaz ou du Grand-Bornand. Les chambres sont de 5 à 10 lits, les salles de bains sont spacieuses, de grandes baies vitrées permettent d'admirer l'environnement très arboré. Le centre dispose d'une bibliothèque, d'un salon et d'une salle de jeux.

La Jaillette est un chalet spacieux et lumineux avec une vue imprenable sur la chaîne des Aravis. Situé en plein cœur du Grand-Bornand, le centre a un accès direct aux pistes de ski. Les chambres sont de 4 à 6 lits, elles sont équipées de w.c. et de salle de bains. Les salles d'activités sont grandes, dont une bibliothèque, et la salle à manger est lumineuse. La restauration se fait sur place pour les deux centres, les jeunes goûteront les spécialités locales.

Pour des raisons d'organisation, l'association OVAL affectera votre enfant sur l'un ou l'autre centre.

Activités

Snowboard : Les jeunes sont accompagnés toute la journée par les animateurs diplômés BAFA. Ils sont répartis dans des groupes de manière adaptée et dans le respect du rythme de chacun. Les jeunes arpentent avec plaisir le domaine skiable du Grand-Bornand ou celui de La Clusaz et profitent d'une vue imprenable sur le massif des Aravis.

Découverte du Freeride ou Freestyle en toute sécurité avec un moniteur diplômé : Pour nos jeunes surfeurs confirmés qui rêvent de faire leur trace dans la poudreuse, nous proposons une initiation au hors-piste encadrée par un moniteur diplômé : passages dans les bois, champs de bosses et petites combes vierges... Les niveaux intermédiaires et confirmés pourront quant à eux s'initier aux sauts et aux figures sur le Snow Park de La Clusaz ! Grâce à un matelas géant, les ados pourront se lancer dans les sauts les plus fous en toute sécurité ! **Nous fournissons snowboard, boots, casque de protection et protège-poignets.**

Pour la sortie Hors-Piste, l'ESF fournira le matériel nécessaire (Arva, sonde...) et adaptera la sortie au niveau du groupe.

NOTES IMPORTANTES :

* Ce séjour s'adresse aux jeunes ayant déjà pratiqué au moins une fois le snowboard.

* Seul le moniteur ESF en charge du groupe pourra évaluer si le jeune a le niveau requis pour participer à l'activité Freeride ou Freestyle.

Activités complémentaires

Laissons la planche de snow et les boots de côté le temps d'une journée et profitons du cadre exceptionnel des Aravis pour découvrir d'autres activités hivernales !

- Yooner : descentes de folie, sensations et fous rires garantis ! Ce « kart des neiges » est léger et très simple d'utilisation ! Il sera sans aucun doute le choucou des ados cet hiver !
- Patinoire, sortie nocturne avec DJ !
- Shopping & Chill : promenades dans les stations de La Clusaz et/ou du Grand-Bornand, shopping et chocolat chaud après une bonne journée de ski.

Tous les soirs des veillées sont organisées par l'équipe d'animation.



8 jours

Zone A : 04/02 - 11/02
Zone B/A : 11/02 - 18/02
Zone A/C : 18/02 - 25/02
Zone C : 25/02 - 04/03



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train au départ de Paris à destination d'Annecy, puis en car jusqu'au centre de vacances. Pré et post-acheminement au départ des villes suivantes selon les zones indiquées et si 2 participants minimum et inscription à plus de 30 jours du départ.

Ajaccio, Bastia.

Zone A : Annecy, Besançon, Bordeaux, Dijon, Lyon.

Zone B : Angers, Caen, Colmar, Le Mans, Lille, Marseille/Avignon, Metz, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Paris, Montpellier/Nîmes, Narbonne, Toulouse.



Oval

Tél.: 04 50 32 11 55
www.asso-oval.com



Le Château

259 route des Lombardes
74450 Saint-Jean-de-Sixt

La Jaillette

163 chemin des Aravis
74450 Le Grand-Bornand



Le Château : 60 jeunes.

La Jaillette : 60 jeunes



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire.



- 1 directeur BAFA.
- 1 assistant sanitaire diplômé.
- 1 animateur BAFA pour 8 enfants.
- Encadrement brevet d'état pour l'initiation Freeride et Freestyle.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	265	297	329	382	467	594	806	902

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



LE SÉJOUR SPÉCIAL
DROM

PARIS ET SPORTS D'HIVER DROM

Spécial Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte

Ce circuit au succès affirmé est proposé aux jeunes domiciliés dans les DROM. Découvrir les joies de la neige quand on vit sur une île qui ne connaît pas l'hiver, quel plaisir !

Situation et hébergement

• Paris

Hébergement en auberge confortable, adaptée aux jeunes et située à 500 m du métro. Accueil chaleureux. Chambres de 1 à 6 lits, petits déjeuners et dîners pris à l'auberge. Sanitaires et douches communes à l'extérieur des chambres

• Les 2 Alpes

Le chalet les Armaillis est situé dans la grande station de ski dynamique et branchée aux portes du Parc des Ecrins (1 300/3 600 m) dotée de 96 pistes sur 200 km. Le centre est fonctionnel, sanitaires et salle de bain privés dans chaque chambre.

Déroulement du séjour

Vive le ski !

- Débutant ou confirmé, chacun pourra améliorer sa technique, découvrir de nouvelles sensations en toute sécurité et se faire plaisir. Le ski se pratiquera au rythme de chacun avec les animateurs Zigo par groupe de niveaux et/ou d'affinité
- **4 séances de cours de ski ESF** pour les débutants et les 1*.
- A côté du ski, la neige se vit autrement ! Descente en luge, patinoire, bataille de boules de neige...
- Veillées, boums, grands jeux et pourquoi pas une soirée bowling ?
- **Piscine découverte et chauffée** au cœur de la station, permettra pour ceux qui le désirent, après le ski, de se baigner dans un écrin neigeux.

Vive Paris !

- **Visite de la fameuse tour Eiffel.** Nous monterons dans la tour pour voir Paris illuminé de haut ! Visites d'autres monuments et quartiers emblématiques de la ville de Paris.
- **Journée à l'Aquaboulevard**, complexe aquatique intérieur où les jeunes profiteront de toboggans et autre piscine à vague.



(modulable à + ou - 48h)

13/14 jours

Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte :

16/12/2022
au 28-29/12/2022*

La Réunion :

06/01/2023 au
19/01/2023*

*Sous réserve de modification.
Date limite conseillée d'envoi de la demande sous réserve de disponibilités : 30 octobre 2022



- Vol accompagné jusqu'à Paris au départ de Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Cayenne, Saint-Denis de la Réunion, Dzaoudzi (Mayotte).
- TGV accompagné Paris-Grenoble A/R



Zigo

04 76 87 58 53

www.zigotours.com



- Carte d'identité valide ou passeport en cours de validité obligatoire
- Autorisation de sortie de territoire obligatoire avec la photocopie du livret de famille des parents
- Carte européenne d'assurance maladie
- Certificat de vaccin contre la fièvre jaune uniquement pour les Guyanais
- Fiche sanitaire obligatoire à envoyer à Zigo



1 adulte pour 6 à 8 (BAFD, BAFA) dont 1 assistant sanitaire.

Modalités d'inscription :

Antilles-Guyane-Réunion

Les demandes sont à adresser à la fondation d'Aguesseau avec les pièces justificatives habituelles précisées au verso de la demande d'admission.

Mayotte :

Les demandes accompagnées des justificatifs indiqués au verso de la demande d'admission sont à transmettre à :

Madame Hafidhou Zoubeda

Portable : 06 39 09 07 78

Tél fixe : 02 69 66 06 61

Mail : zoubeda.hafidhou@justice.gouv.fr

Les dossiers incomplets ne pourront être traités.

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
Participation	13-14 jours	460 €	515 €	570 €	662 €	809 €	1 029 €	1 397 €	1 563 €



LES SÉJOURS SKI
À L'ÉTRANGER

Nouveau

 Etranger

 Andorre

 Neige

 10-17 ans

GLISSE EN ANDORRE

Procurez-vous un max de plaisir sur l'un des meilleurs spots de glisse des Pyrénées ! Grâce à leur altitude, les stations d'Andorre ont un enneigement garanti permettant de combler tous les mordus de ski et de surf !

Situation et hébergement

Hôtel : Chambres de 2 à 5 lits avec salle de bain complète.

Repas : Petits déjeuners et dîners pris à l'hôtel. Déjeuners chauds pris au restaurant sur les pistes.

Programme

Donné à titre indicatif et susceptible de modification en fonction des conditions d'enneigement.

Casques fournis pour tous et port obligatoire.

Ski ou Surf : à préciser lors de l'inscription.

Niveau requis : amateur ou confirmé.

Débutant non accepté.

Navettes pour se rendre aux pistes.

Démultipliez vos sensations de glisse !

Partez pour 4 jours de régal sur les pistes.

C'est la seule station en Europe à posséder un hors-piste sécurisé !

Nos moniteurs encadreront les jeunes sur les pistes.

Ils sont recrutés pour leur aisance en glisse et leur capacité à veiller à la sécurité d'un groupe sur les pistes.

Pas de passage de niveau.

En plus :

Caldéa : le plus grand centre thermo-ludique du Sud de l'Europe ! Dans un cadre chic et futuriste, entouré de hautes montagnes, découvrez ces 6000m² dédiés à l'eau sous tous ses aspects! (jacuzzis, hydro-massages, bains indo-romains, sauna, hammam, lagunes, solarium, etc...)

1 journée détente : Shopping et balade à Andorre-la-Vieille.

Sans oublier les immanquables : Boum, grands jeux, veillées à thème.



7 jours

Zone B/A : 12/02 – 18/02

Zone A/C : 19/02 – 25/02

Zone C : 26/02 – 04/03



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

• Approche province et train Paris/Toulouse

Sur place : autocar privé de Toulouse jusqu'au centre. Navettes pour se rendre sur les pistes.

• Au départ de : Bordeaux, Brest, Clermont Ferrand, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Toulouse.

• Approche Train.

Enfants de moins de 13 ans :

voyage accompagné au départ de la ville par notre animateur.

Enfants de plus de 13 ans :

voyage seul au départ de la ville. Les enfants seront récupérés à l'arrivée par notre animateur. Au départ de : Le Havre, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Strasbourg.



Hotel El Pradet

Avinguda de Sant Pere 19

AD300, Ordino



Mini 12 / Maxi 36 jeunes de 10 à 17 ans



• Passeport ou CNI en cours de validité.

• Formalité COVID-19 non connue à ce jour.

• Fiche sanitaire obligatoire.

• Copie des vaccins à jour.

• Autorisation de sortie du territoire.

• Carte Européenne d'assurance maladie.

• Copie du titre d'identité du parent signataire.

• Copie du livret de famille.



1 directeur BAFD

+ animateur(s) BAFA.



Passion Aventure Junior

05 62 71 57 25

www.passion-aventure-junior.com

Ce séjour n'ouvre pas droit à la réduction de 70€ pour voyage hors groupe.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	7 jours	369	413	457	531	649	826	1 121	1 253



Etranger

Suisse

Neige

14-17 ans

LE GLACIER DE SAAS-FEE

Dans le Valais Suisse

Les skieurs et snowboarders les plus actifs ont la possibilité de skier sur les pistes du glacier de Saas-Fee, les deuxièmes plus hautes d'Europe ! Des dizaines de remontées leur permettent de découvrir, chaque jour, de nouvelles pistes. Le plus haut métro du monde conduit directement au paradis des neiges à 3 600 mètres d'altitude, site exceptionnel d'où nous dominons le Valais Suisse.

Situation

Pour une fois, il ne sera pas nécessaire de consulter la météo. Le glacier de Saas Fee accueille en juillet et août l'équipe de France de ski. Alors vous pensez bien qu'en février... Ski et surf pour la journée. Le soir, on danse, on joue et on discute encadré par une équipe d'animation dynamique et expérimentée. Dépaysement et bonne ambiance assurés sur ce centre "spécial ados".

Hébergement

Le Superbe chalet « Don Bosco » de Saas Grund offre un excellent confort. La maison est idéalement située proche des pistes de Saas Grund à 10 min de celles de Saas Fee. Les jeunes déposent les skis et les chaussures dans un local chauffé au pied des remontées mécaniques.

Activités

- **Ski ou snowboard** sur 5 jours avec casque pour tous
Tu es un skieur, tu veux essayer le surf ou réciproquement ?
Tu pourras le tenter pendant le séjour.
- **Patinoire**
- **Découverte du hockey sur glace**
- **Match de hockey professionnel** (en fonction du calendrier)
- **Veillée tous les soirs**



8 jours

Zone B/A : 11/02 - 18/02
Zone A/C : 18/02 - 25/02
Zone C : 25/02- 04/03



Chalet DonBosco
3901 Saas-Grund
Suisse



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Voyage en train au départ de Paris puis transfert en car jusqu'au centre.

Préacheminement en train accompagné au départ de : Lyon, Lille, Angers, Metz, Nancy, Strasbourg, Nantes, Rennes, Bordeaux, Marseille, Montpellier et Toulouse.



40 enfants



- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Carte européenne d'assurance maladie (gratuite en appelant le 3646 ou sur Ameli.fr)
- Une autorisation de sortie de territoire accompagnée des copies de la pièce d'identité du signataire.
- Les ressortissants non français doivent se rapprocher de l'ambassade de Suisse pour les formalités d'entrée.



CESL
01 69 03 29 49
www.cesl.fr



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 8 enfants.

Ce séjour n'ouvre pas droit à la réduction de 70€ pour voyage hors groupe.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	8 jours	345	387	428	497	608	774	1 050	1 174

Nouveau



- Etranger
- Copenhague
- Découverte
- 14-17 ans

COPENHAGUE

L'art de vivre à la danoise !

Il paraît que les Danois sont les plus heureux du monde. Ils possèdent une recette magique qui s'appelle le **HYGGE**. Cet art de vivre au mot imprononçable, consiste à rendre cosy votre environnement, profiter de vos proches, de profiter de la vie tout simplement. Alors pourquoi ne pas commencer par rendre notre périple au Danemark, « Hygge ». Prêt pour le Bonheur?

Situation et hébergement

Nous logerons dans une auberge de jeunesse ou un hôtel au bon confort nordique ! Chambres de 4 à 8 lits. Situé au centre ville.

Programme et activités

Nous utiliserons sur place la **copenhagencard** : une carte permettant l'accès à pas près de 90 lieux de visite (Château, aquarium, Zoo, musées en tous genres... Il faudra faire des choix tant les possibilités sont multiples (tu peux déjà commencer à regarder ici pour te faire une idée : <https://copenhagencard.com/attractions>)

Il y a des **visites "incontournables"** (château de Christiansborg, Rasenborg, entièrement meublé avec les joyaux de la couronne, la caserne militaire de Gothersgade (relève de la garde en fanfare), National Muséum, Musée des bateaux viking, La tour ronde, château de Kronborg, mini croisière sur les canaux, Cisternerne, musée d'art moderne...

Durant nos déplacements, nous verrons aussi La petite Sirène, les canaux de Christianhavn, le Kastellet, les marchés divers (couverts), Superkilen...

C'est l'hiver, nous profiterons d'une séance de patin à glace, à Frederiksberg Roundabout patinoire en plein air. Activité ludique, sportive, le tout dans un décor agréable !

Une séance de Bain scandinave, un bain chauffé à 40° avec vue superbe sur un port, moment de détente hyper agréable.

Comment aller au Danemark sans faire du vélo ! C'est l'endroit parfait (tout les Danois possède un vélo. **Visite guidée à vélo.**

Tout cela sans oublier les pauses "au chaud", avec une séance de bowling et quelques pauses "café /pâtisserie" à l'instar du **BASTARD** café : proposant des jeux en libre accès... Le Hygge nous accompagne !

Bien entendu, notre équipe d'animation complètera le programme de visites et se fera un plaisir d'organiser grands jeux et veillées tout au long du séjour. Dont un jeu/quizz sur la culture du Danemark et les Vikings !



7 jours
Zone AB : 12/02 - 18/02
Zone AC : 19/02 - 25/02



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Avion depuis Paris vers COPENHAGUE

Préacheminement en train au départ de : Lyon, Marseille, Bordeaux, Angers Lorraine TGV, Toulouse, Montpellier, Lille, Nantes, Rennes.



Les Vacances du Zèbre
04 90 55 08 03
www.le-zebre.com



Copenhague



24 jeunes



- Passeport ou CNI en cours de validité.
- Autorisation sortie de territoire
- Fiche sanitaire obligatoire et copie carnet vaccination.
- Formalité COVID non connues à ce jour.
- Carte Européenne d'assurance maladie.



- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur pour 12 jeunes.



Ce séjour n'ouvre pas droit à la réduction de 70€ pour voyage hors groupe.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	7 jours	342	383	424	493	602	767	1 040	1 163



Etranger

Islande

Découverte

15-17 ans

ISLANDE

L'Islande : sauvage et contrastée, cette île du bout du monde qui frôle le cercle polaire est reconnue pour ses paysages magnifiques. Difficile d'y rester insensible ! Un séjour qui plaira aux jeunes qui aiment les émotions fortes !

C'est la découverte de la province de Reykjavik que nous te proposons, où volcans, sources d'eau chaude, geysers et cascades seront au rendez-vous !

Situation

Regroupant près de 65% de la population islandaise, Reykjavik est la capitale la plus septentrionale du monde. Connue pour sa population pacifiste et sa ville saine, mais branchée, Reykjavik est la nouvelle destination à découvrir si l'on souhaite approcher la nature sauvage de l'Islande.

Hébergement

C'est à l'auberge de jeunesse Reykjavik City HI que le groupe séjournera en dortoirs non mixtes de 4 à 10 personnes. Le petit-déjeuner sera pris à l'auberge et nous disposerons d'une cuisine pour préparer le pique-nique du midi et élaborer le repas du soir. Sanitaires et douches à l'extérieur des chambres.

Activités

Étendue, parsemée de lacs, cette capitale fait plus penser à une ville de province. **Visite du Musée Viking et du musée Perlan** avec sa grotte artificielle. **Détente à la piscine thermale** (avec toboggan, sauna...) et **visite du centre historique** de la ville. **Baignade dans les « tubes »** (bassin d'eau chaude) de la plage de Reykjavik.

Excursion au cercle d'or : le parc national de Pingvellir, un lieu d'exception au niveau géologique, où de nombreuses scènes de la série « Game of Thrones » ont été tournées. **Gulfoss est une incroyable cascade** qui s'engouffre dans une faille. Geysir est très certainement le geysir le plus connu d'Islande et peut-être du monde.

Trekking de Reykjadalur : randonnée pédestre facile de 4h ponctuée de beaux points de vue, avec en point final une baignade dans une rivière à 38 ° !

Tous les soirs, des veillées sont organisées par l'équipe d'animation.

État d'esprit du séjour

Sans ambition démesurée, nous souhaitons simplement encourager les jeunes à développer un savoir-être responsable, c'est-à-dire à se comporter de manière respectueuse vis-à-vis des personnes, des sites, et des paysages croisés lors de leur excursion. C'est la « plus-value » éducative de nos séjours.



7 jours

Zones A/B: 11/02 - 17/02

Zones B/C: 18/02 - 24/02



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

En avion de Paris jusqu'à Reykjavik puis en car jusqu'à l'auberge. De province, préacheminement en train ou avion au départ de : Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lorraine TGV, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse.



Zigo Tours

Tél.: 04 76 87 58 53

www.zigotours.com



Reykjavik City HI Hotel
Sundlaugavegur 34,
105 Reykjavik, Islande



16 à 24 jeunes



- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- Carte européenne d'assurance maladie.
- Autorisation parentale de sortie de territoire.
- Fiche sanitaire obligatoire à transmettre au prestataire.
- Formalité COVID non reconnue à ce jour.



- 1 directeur BAFD.
- 1 animateur BAFA pour 8 jeunes, dont 1 assistant sanitaire diplômé.



Ce séjour n'ouvre pas droit à la réduction de 70€ pour voyage hors groupe.

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	7 jours	443	496	549	637	779	991	1 346	1 505

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



LES SÉJOURS HORS NEIGE



France

Île-de-France

Multiactivités

4-9 ans

MA TÈRE COLO AUX PORTES DE PARIS

Saint-Quentin en Yvelines

Venez découvrir la nature aux portes de Paris. Mieux la connaître, la respecter, la travailler à travers des activités ludiques et passionnantes sont nos objectifs. Le tout agrémenté d'une journée à Disneyland pour les "amoureux" de Mickey... Beau cocktail, non ?

Situation

Composée d'un parc de 3000 Ha, la base de loisirs de St Quentin-en-Yvelines et son plan d'eau, créé en 1678 par Louis XIV, nous accueille pour un séjour de pleine nature. Toutes les activités se trouvent à proximité du centre. Idéal pour un premier départ en colo. Une oasis au cœur de l'Île-de-France. Dépaysement garanti !

Hébergement

Les enfants seront hébergés à la maison "les Canardières", belle maison sur 2 niveaux. Chambres de 4 lits avec vue sur le parc. A chaque extrémité des étages se trouvent les chambres des animateurs. Les enfants apprécieront cet espace paisible et clos ainsi que sa grande terrasse. Deux salles d'activités nous permettront d'organiser des veillées tous les soirs. Dalayan, cuisinier émérite de la maison, se chargera de concocter des bons petits plats pour vos pitichous.

Activités

- Journée à Disneyland avec déjeuner dans un restaurant du parc
- 3 demi-journées à jouer les fermiers au sein d'une ferme pédagogique (fabrication de fromage, soins des animaux...)
- Balade en calèche
- Poney (découverte de l'activité)
- Grands jeux dans la base de loisirs
- Veillées tous les soirs

L'esprit du séjour

Pour des premières vacances sans "papa et maman", venez découvrir la nature aux portes de Paris. Mieux la connaître, la respecter, la travailler à travers des activités ludiques sont nos objectifs. Les nombreux animateurs se feront une joie de vous accueillir pour présenter les lieux, l'équipe et le projet du séjour. Le tout agrémenté d'une journée à Disneyland Paris pour les amoureux de Mickey. Beau cocktail, non ?



5 jours
Zone B/C :
20 au 24/02/2023



Les Canardières
Base de loisirs
St-Quentin-en Yvelines



Sans transport
Les parents déposent l'enfant directement sur le centre le lundi entre 8h et 10h et le récupèrent le vendredi entre 16h et 18h.



26 enfants



- Carte nationale d'identité ou passeport personnel en cours de validité obligatoire
- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carnet de vaccination



CESL
01 69 03 29 49
www.cesl.fr



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 5 enfants.



Ce séjour n'ouvre pas droit à la réduction de 70€ pour voyage hors groupe.

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
Participation	5 jours	158	177	196	228	278	354	481	538

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.

Nouveau



Etranger

Belgique

Découverte

9-14 ans

A LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

A L'Euro Space Center

Une nouvelle aventure commence à l'Euro Space Center. Nous partons à la conquête de Mars. Monte à bord de notre capsule spatiale, saute d'un satellite géostationnaire autour de Mars et pilote ta capsule jusqu'à la surface ! Pendant cinq jours, tu deviendras un pionnier de l'espace. Astronaute, astronomie, construction de fusées, robotique, satellites : tu choisis ta spécialisation et **relève les défis liés à l'exploration des planètes tout en découvrant les joies de Bruxelles !**

Situation

Direction Euro Space Center en Belgique. Le centre d'entraînement et de découverte pour les jeunes voulant réaliser leur rêve : s'approcher de l'espace. Nous serons sur Transinne. Nous sommes dans un bâtiment spacieux entouré de fusées et pas seulement des maquettes ! Les espaces verts nous entourant servent aussi de zone de lancement des micro-fusées. Dans le hall training, nous avons un mur d'apesanteur, un, multi-axes et un simulateur de marche sur Mars. Nous sommes encadrés par des spécialistes de l'espace et de l'aventure spéciale.

Hébergement

Nous serons logés directement à l'Euro Space Center. Les chambres situées autour du Hall Training, disposent de 7 à 9 lits, avec douche et lavabo dans chacune. Même dans les chambres, nous avons l'impression d'être dans une navette spatiale. Trois salles d'activités sont à notre disposition pour les veillées du soir. La restauration se fait sur place, avec des repas de qualité (on ne mange pas comme les astronautes !)

Activités

Stage d'entraînement à l'EuroSpace center :

- Simulateur de marche sur la lune
- Simulateur d'apesanteur
- Simulation d'une mission spatiale. Nous nous entraînons une première fois et nous réalisons la mission (décollage, mise en orbite d'un satellite, ravitaillement de la station internationale et retour sur terre)
- Fabrication de micro-fusée avec réacteur
- Mission Mars en réalité virtuelle
- Chaise rotative
- Découverte des expériences sur le vide
- Explication de la vie des astronautes
- L'aventure spatiale
- Soirées



5 jours

Zone A/B : 11 au 15/02
Zone B/C : 18 au 22/02 ou
du 22 au 26/02



Euro Space Center
Belgique



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies



30 jeunes



Voyage possible au départ de Paris, Lille, Le Havre, Angers, Lyon, Metz, Strasbourg, Nancy, Nantes, Rennes, Bordeaux, Marseille Montpellier, Toulouse, puis car jusqu'au centre.

- Fiche sanitaire obligatoire.
- Carnet de vaccination
- CNI ou passeport individuel
- Carte européenne d'assurance Maladie
- Les ressortissants non français doivent se rapprocher de l'ambassade de Belgique pour les formalités d'entrée.
- Formalités COVID non connues à ce jour.



CESL

01 69 03 29 49
www.cesl.fr



- 1 directeur BAFD.
- 1 assistant sanitaire.
- 1 animateur pour 8 enfants.



		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	5 jours	203	228	252	293	358	455	618	691

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



SÉJOUR LINGUISTIQUE

Nouveau

 Angleterre

 Angleterre

 Linguistique

 9-17ans

ANGLAIS ET SÉJOUR THÉMATIQUE

A Berkshire

Situation et hébergement

Le Berkshire College est implanté au coeur du campus de Burchetts Green, et d'architecture typiquement britannique. Ils s'étend sur 160 hectares de verdure et se situe à environ 1 heure de Londres.

Les jeunes sont hébergés dans des chambres de 1 à 5 lits, avec sanitaires à proximité des chambres.

Le campus dispose de salles de cours et d'activités, d'une salle de détente, de terrains multisport, d'un gymnase...

Esprit du séjour

L'anglais en fil rouge pendant les cours et les activités thématiques.

4 programmes au choix (en fonction des semaines) : Multisport, London Discover, Les Experts à Londres, Magic & Circus

Les activités

Cours d'anglais

12h d'anglais par groupes de niveau, incluant test de langue et bilan final. Enseignants accrédités British Council.

4 programmes à choisir au moment de l'inscription :

Rendez-vous sur le site de la fondation d'Aguesseau pour découvrir les programmes détaillés !

1 - Multisport (9-14 ans)

Tu auras l'occasion de t'essayer à une multitude de sports, avec des consignes données en anglaise : basket-ball, touch rugby, football, mini jeux olympiques et de grands jeux. En plus des autres sports proposés, tu effectueras également 1 journée d'excursion à Londres avec croisière sur la Tamise.

2 - London Discover (12-17 ans)

2 demi-journées et 1 journée de visite de Londres avec croisière sur la Tamise. Tu profiteras de la proximité avec Londres pour aller découvrir la capitale anglaise.

3 - Les Experts à Londres (12-17 ans)

Uniquement du 19 au 25 février

2 demi-journées et 1 journée de visite de Londres avec croisière sur la Tamise. Pourquoi ne pas profiter de ton séjour pour allier l'apprentissage de l'anglais à la découverte de la capitale dans la peau d'un "expert" ? Tu visiteras Londres en suivant les pas de Sherlock Holmes ou de Jack l'Eventreur (âmes sensibles s'abstenir !).

4 - Magic & Circus (9-12 ans)

Uniquement du 19 au 25 février

Tu es passionné par l'univers des magiciens et des sorciers ? Nous te proposons **3 demi-journées** sur le thème du cirque et de la magie. Tu découvriras les bases de la magie avec un atelier Magic Tricks, atelier autour des arts du cirque, visite des studios Harry Potter de Londres. Tu effectueras également **1 journée d'excursion** à Londres avec croisière sur la Tamise.



7 jours

Zone B/C : 19/02 – 25/02

Zone C : 26/02 – 04/03



Seules les villes de départ de votre zone de vacances scolaire peuvent être choisies

Eurostar de Paris jusqu'à Londres, puis transfert en car jusqu'au centre.

Acheminement en train ou, car depuis : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Nantes, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse. Modalités des acheminements non accompagnés : billet envoyé, jeune réceptionné.



Action Séjours

01 45 30 91 91

www.action-sejours.com



Berkshire College Hall Place,
Burchetts Green Road
SL6 6QR Maidenhead, Berkshire
Angleterre



200 jeunes



- **Passport en cours de validité obligatoire.**
- Bulletin d'inscription et copie du carnet de vaccination obligatoire.
- Autorisation de sortie du territoire.
- Fiche sanitaire obligatoire.
- Formalités COVID non connues à ce jour
- Carte Européenne d'assurance maladie



Double encadrement école de langues et Action Séjours

A noter

Même si tu n'es pas inscrit en Multisport, tu participeras potentiellement à 1 ou 2 demi-journées sportives au sein du collège. Ainsi, tu auras l'opportunité de te mesurer aux autres lors de grands jeux et d'olympiades.

Veillées

Proposées tous les soirs.

Exemples : casino night, big chief, talent show...

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Participation	7 jours	379	424	470	545	667	848	1 151	1 288

En fonction de l'évolution de la situation liée au Covid 19, le programme du séjour peut-être modifié ou annulé.



COMMENT CALCULER VOTRE TARIF ?



Calculer votre quotient familial

Ce quotient s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2021 par le nombre de parts



Calcul du nombre de parts

(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés ou veufs)



Déterminer votre tarif

À l'aide du tableau ci-contre

ÉTAPE 1 :

► CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Ce quotient s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2021 figurant sur l'avis d'imposition 2022 du foyer fiscal de l'enfant par le nombre de parts indiquées ci-dessous.

En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence et les parts sont recalculées comme pour un couple marié.

CALCUL DU NOMBRE DE PARTS

*(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés ou veufs)

GARDE	EXCLUSIVE*	ALTERNÉE
1 enfant à charge	2,5 parts	2,25 parts
2 enfants à charge	3 parts	2,5 parts
3 enfants à charge	4 parts	3 parts
4 enfants à charge	5 parts	3,5 parts
5 enfants à charge	6 parts	4 parts
6 enfants à charge	7 parts	4,5 parts

Dans le cas où un parent élève seul son enfant, la case T de l'avis d'imposition doit impérativement apparaître sur l'avis d'imposition.

ÉTAPE 2 :

► DÉTERMINER VOTRE TARIF

Vous avez calculé votre quotient ? Le tableau ci-dessous vous indique votre tarif :

TARIF 1	< 7 084 €
TARIF 2	7 085 € à 8 871 €
TARIF 3	8 872 € à 11 109 €
TARIF 4	11 110 € à 13 912 €
TARIF 5	13 913 € à 17 422 €
TARIF 6	17 423 € à 21 818 €
TARIF 7	21 819 € à 27 324 €
TARIF 8	> 27 324 €

Vous avez un doute ?

Ne vous inquiétez pas, votre tarif sera recalculé par le service vacances lors de l'instruction de votre dossier.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES HIVER 2023

1 CONDITIONS D'ADMISSION

Les séjours enfants et adolescents sont ouverts :

- aux enfants âgés de 4 à 17 ans révolus
- aux enfants dont l'un des parents est rémunéré à titre principal par le ministère de la Justice.
- aux enfants d'agents Justice retraités, décédés, en disponibilité sauf pour convenances personnelles.
- aux enfants sans filiation avec un agent Justice mais partageant le foyer d'un agent Justice et fiscalement rattachés à ce foyer.
- aux enfants d'agents de l'APIJ, ENM, CE/CNDA, AGRASC et de la légion d'honneur.

2 COMMENT FORMULER VOTRE DEMANDE ?

Aucune inscription n'est enregistrée par téléphone.

Une demande d'inscription doit être établie par écrit pour chacun des enfants participant à un séjour.

La demande d'inscription est à formuler sur l'imprimé « Demande d'admission d'un enfant en séjour jeunes de 4 à 17 ans » téléchargeable sur le site internet www.fda-fr.org.

Pour être valable, la demande doit être signée. En l'absence de signature, la demande est retournée sans être enregistrée.

La demande accompagnée de l'ensemble des justificatifs demandés doit être adressée par courrier ou e-mail.

Justificatifs à joindre à la demande d'admission

1. Photocopie d'un bulletin de salaire récent (moins de 3 mois) ou titre de pension de l'agent Justice.
2. Photocopie de l'avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021) du foyer fiscal de l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence (formulaire 1533K ou 1534) et le nombre de parts sauf si vous précisez être au tarif 8.
 - 2 a. Vie maritale : si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de chacun des 2 avis d'imposition 2022.
 - 2 b. Parents isolés : les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire **uniquement si la lettre T figure sur l'avis d'imposition** dans la case « cas particuliers ».
3. Photocopie des pages du Livret de Famille précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.
4. Enfants en situation de handicap (séjour en intégration) : informations et pièces médicales relatives au handicap et à l'autonomie de l'enfant (voir page 13).

Ces pièces sont indispensables.

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et pourra vous être retourné.

Toute modification de situation familiale ou professionnelle susceptible de faire évoluer la participation financière demandée (naissance, perte d'emploi, travail à temps partiel, disponibilité, mariage, divorce, séparation), **doit être signalée par écrit et justifiée par tout document permettant de reconstituer les revenus du foyer de l'année 2022 et le nombre de parts fiscales.**

Un éventuel recalcul de participation ne pourra être étudié que si l'intégralité des éléments est transmise avant le début du séjour de l'enfant. Aucun recalcul ne sera fait pendant ou a posteriori du séjour.

Nota : aucune inscription n'est acceptée si des frais sont dus sur un séjour antérieur (y compris les frais médicaux, les frais d'annulation ou frais de dossier).

3 QUAND FORMULER VOTRE DEMANDE ?

La demande doit être envoyée dès que possible pour pouvoir disposer d'un maximum de choix et bénéficier d'un échelonnement de paiement en deux ou trois fois dès la proposition. Au-delà de certaines dates, aucune facilité de paiement ne peut être accordée.

En outre, pour certains voyages, notamment les séjours à l'étranger et les séjours linguistiques, des dates limites d'envois sont indiquées et au-delà desquelles les places réservées ne sont plus disponibles. Ces dispositions particulières sont mentionnées à la page du séjour. Il est fortement conseillé de les respecter.

En dehors de ces dispositions particulières, il convient d'adresser la demande en respectant le calendrier ci-dessous :

Date limite d'inscription des séjours

(ou par défaut, la date limite déjà précisée dans la page du séjour)

Séjours		Date de fin des inscriptions
HIVER	Zone A	13 janvier 2023
	Zone B	6 janvier 2023
	Zone C	20 janvier 2023

Attention : les dates limites sont données à titre indicatif pour tenir compte des délais administratifs et des contraintes de transport. Elles ne garantissent pas qu'à la date indiquée, des places seront encore disponibles.

4 OÙ ADRESSER VOTRE DEMANDE ?



Adresse postale :
Fondation d'Aguesseau
Service Vacances
10, rue Pergolèse
75782 Paris Cedex 16



Courriel :
svj@fda-fr.org

5 TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Les demandes sont traitées selon les critères de priorité suivants, classés par ordre croissant :

- 1) Enfant n'ayant pas bénéficié d'un séjour antérieur.
- 2) Enfant refusé sur sa dernière demande pour un même type de séjour.
- 3) Enfant refusé sur son premier choix pour un même type de séjour.
- 4) Familles à revenus modestes.

Les demandes sont ensuite traitées dans l'ordre d'arrivée, en fonction et dans les limites des places que la fondation d'Aguesseau a pré-réservées.

Attention : Le quota des places dont dispose la fondation d'Aguesseau sur chaque séjour peut être atteint bien avant la date de fin des inscriptions. Par conséquent, la disponibilité des places n'est pas garantie en cas de nombreuses demandes pour le même séjour. Le nombre de dossiers est limité au montant de la subvention allouée au dispositif vacances.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES HIVER 2023

6 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

En cas d'acceptation de la demande d'admission par la fondation d'Aguesseau, une proposition de séjour valant contrat est établie et adressée à l'agent au moins 6 semaines avant le début du séjour.

L'agent dispose d'un délai de **10 jours maximum pour accepter ou non la proposition de séjour.**

L'acceptation se fait en retournant le « bon pour acceptation » signé et accompagné d'au moins l'acompte.

Après l'acceptation, tout désistement ultérieur doit être notifié par courrier recommandé AR, par fax ou par mail avec preuve du rapport d'émission. Les pénalités prévues aux conditions d'annulation sont applicables en fonction de la date de réception du courrier (date effective de l'annulation) par rapport à la date du début du séjour et le type de séjour comme indiqué dans l'article 15.

Dans le cas où l'agent ne souhaite pas donner suite à la proposition de séjour, l'agent doit retourner impérativement le « bon d'acceptation ou non confirmation » sous 10 jours en cochant la case :

A défaut des pénalités peuvent être appliquées (voir art. 15).

7 COMMENT EST CALCULÉE VOTRE PARTICIPATION

Les frais de séjour sont calculés selon un quotient familial comprenant 8 tranches. Ce quotient s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2021 figurant sur l'avis d'imposition 2022 du foyer fiscal de l'enfant par le nombre de parts indiquées au tableau ci-dessous. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence et les parts sont recalculées comme pour un couple marié.

Calcul du nombre de parts

(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, pacsés divorcés ou veufs)

Nombre d'enfant à charge	Nombre de part en garde exclusive	Nombre de part en garde alternée
1	2,5	2,25
2	3	2,5
3	4	3
4	5	3,5
5	6	4
6	7	4,5

* La 1/2 part supplémentaire accordée aux parents isolés est déjà incluse dans le barème. La part des enfants en garde alternée est prise en compte par moitié.

Les enfants handicapés titulaires d'une carte d'invalidité ouvrent droit à une 1/2 part supplémentaire (article L.241-3 du code action sociale et famille) comme mentionné sur l'avis d'imposition.

Quotient familial annuel en €

1	< 7 084 €
2	7 085 € à 8 871 €
3	8 872 € à 11 109 €
4	11 110 € à 13 912 €
5	13 913 € à 17 422 €
6	17 423 € à 21 818 €
7	21 819 € à 27 324 €
8	> 27 324 €

Les tarifs sont établis déduction faite de la subvention réglementaire pour les séjours d'enfants en centres de vacances ou en séjours linguistiques. Cette subvention interministérielle est versée directement à la fondation d'Aguesseau par l'administration. **Les familles bénéficiaires ne peuvent donc prétendre à un second versement de cette prestation d'action sociale.**

8 CE QUE COMPREND VOTRE PARTICIPATION

Sauf indication contraire à la page du séjour, votre participation inclut :

- la pension complète
- le voyage aller-retour à partir de la ville de prise en charge
- les assurances (hors assurance annulation)
- l'ensemble des activités s'y rapportant.

Attention : en cas de perte du billet (train ou avion) par le jeune, le surcoût lié au rachat de billet sera refacturé à la famille.

9 MODIFICATION DU CONTENU DU SÉJOUR

Si pour une raison de force majeure d'ordre sanitaire, météorologique, climatique, géopolitique ou de sécurité, l'une des prestations constituant un élément substantiel du séjour ne pouvait être effectuée, une ou des prestations de substitution seraient proposées ou non sans que **la participation aux frais de séjour s'en trouve modifiée et sans ouvrir droit à des indemnités.**

10 MODIFICATION DES DATES ET DE LA DURÉE DES SÉJOURS

Sauf précisions particulières, les dates et la durée des séjours peuvent parfois varier de + ou - 24h selon la ville de départ et le mode de transport employé. Pour les séjours « Etranger » et les séjours « Linguistiques » nécessitant un acheminement aérien, des variations de dates de plus ou moins 48 h sont aussi possibles pouvant atteindre jusqu'à 72 h dans certains cas extrêmes.

11 DÉDUCTION FORFAITAIRE

Pour les séjours en France uniquement et **dont la durée est supérieure à 8 jours**. Les familles assurant elles-mêmes le voyage de leurs enfants jusqu'au lieu de séjour à l'aller et au retour bénéficient (sauf indication contraire mentionnée au descriptif du séjour) d'une déduction forfaitaire de 70 € par participant **sous réserve de l'avoir indiqué lors de la demande initiale ou d'avoir avisé le service vacances au plus tard 5 semaines avant le départ.**

Cette déduction s'applique également lors de 2 séjours consécutifs pour le même enfant et sur le même séjour (sans A/R au bout du 1er séjour).

12 RÈGLEMENT DE VOTRE PARTICIPATION

La participation est exigible à réception de la proposition de séjour valant contrat selon les modalités suivantes (un seul choix possible) :

Envoi sous 10 jours du coupon-réponse confirmant l'inscription (voir article 6), accompagné :

- Soit d'un acompte de 20% et le solde à verser un mois avant le départ.
- Soit de la totalité de la participation (encaissement à réception).

• Soit d'un paiement échelonné si la date de réception de la proposition de séjour valant contrat le permet. Dans ce cas, la participation peut être réglée en 2 ou 3 versements égaux (sans centimes) en adressant 2 ou 3 chèques sans les postdater. Le premier est encaissé dès réception et les suivants sont échelonnés mensuellement. La date d'encaissement du dernier chèque ne peut être postérieure à la date du début du séjour.

Inscriptions effectuées 30 jours avant le début du séjour :

Elles sont désormais impossibles. En tout état de cause si cela devait se produire à titre exceptionnel, le règlement intégral serait demandé au moment de la demande.

Moyens de paiement acceptés et modalités :

- **Chèques bancaires** : libellés à l'ordre de Fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.
- **Chèques-vacances** : ils sont acceptés en règlement du séjour (hors acompte) à la condition impérative qu'ils soient en votre possession avant la date d'exigibilité du solde (soit 1 mois avant le départ).
- Pour les **chèques vacances dématérialisés (connect)**, nous vous invitons à contacter le service comptabilité vacances au 01 44 77 98 64/56.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES HIVER 2023

• **Chèques vacances papier** : l'organisme Exela, qui vous adresse vos chèques vacances à l'issue de votre épargne, aura besoin d'un délai de traitement de 6 semaines minimum entre le dernier prélèvement et la réception des chèques (c'est pourquoi, nous vous conseillons de terminer votre épargne en tenant compte de cette contrainte). Par sécurité il est vivement conseillé de les adresser en recommandé avec AR. La fondation ne peut être tenue responsable pour un envoi postal non recommandé, la traçabilité de l'envoi n'étant pas possible. La partie supérieure des chèques ne doit pas être détachée et le nom du bénéficiaire : « fondation d'Aguesseau » est à porter sur tous les chèques sans les agraffer.

En cas d'annulation après règlement en chèque-vacances, le remboursement éventuel s'effectue sous forme d'avoir.

- **Carte bancaire** : le paiement par carte bancaire est possible par téléphone auprès du service comptabilité tous les matins de 9h à 11h.
- **Aides aux temps libres C. A. F.** : Elles ne peuvent être acceptées qu'en règlement du solde du séjour. Elles devront être transmises en recommandé avec AR à réception de la facture du séjour et au plus tard 1 mois avant le début du séjour. Les agents doivent préalablement d'assurer d'une réelle prise en charge par leur caisse.
- **Virement** : sur le compte de la fondation d'Aguesseau - Maison des Enfants.
- **Espèces et Participations de Comités d'Entreprise** : contacter le service comptabilité de la fondation par téléphone au 01 44 77 98 63/57.
- **CESU** : les chèques emplois service universel ne sont pas acceptés comme mode de règlement par la fondation.

13 PRÉ OU POST-ACHEMINEMENTS DE PROVINCE

Pour plus d'information, reportez-vous à la page 8-9 de la brochure « Le coin des parents », rubrique « Le transport ». Ils s'effectuent en train, en avion, en bus et rarement en minibus. Les acheminements en avion ne sont pas accompagnés et les jeunes sont réceptionnés à leur arrivée. Les acheminements en train concernant les enfants de moins de 14 ans sont toujours accompagnés mais nécessitent un effectif minimum variable selon les séjours. **Les acheminements en train concernant les enfants de plus de 14 ans ne sont pas toujours accompagnés. Dans ce cas, les participants voyagent seuls sous la responsabilité de leurs parents et sont réceptionnés à leur descente du train. La prise en charge d'un jeune dans un train faisant un arrêt de quelques minutes dans une gare est strictement interdit à l'aller comme au retour.**

Attention : un minimum de 4 participants par ville d'acheminement est exigé sauf mention contraire sur la page du séjour. En cas de moins de 4 inscrits, il vous sera proposé de changer de ville de départ ou de séjour.

La ville d'acheminement choisie doit correspondre à une ville notée sur la page du séjour sélectionné. De plus, la ville est forcément la même à l'aller comme au retour. Il ne pourra pas être demandé une ville différente pour l'aller et le retour pour des questions d'organisation et de coût. La ville de départ ne pourra pas être modifiée après inscription.

14 MODIFICATIONS DE VOYAGE

Elles ne sont étudiées que si elles sont formulées par écrit au plus tard 5 semaines avant le départ. Elles peuvent donner lieu à supplément même si celles-ci ne modifient pas le billet de transport prévu et ne fait que raccourcir le trajet initial.

Attention : toute modification de dates, de thème ou de séjour est considérée comme une annulation de la demande initiale avec application du barème des frais d'annulation (voir article 15).

15 ANNULATION ET PÉNALITÉS

Toute annulation doit être notifiée par téléphone puis confirmée par courrier recommandé AR ou par e-mail avec preuve du rapport d'émission à la fondation. Toute annulation concernant un séjour confirmé par la fondation et pour lequel la proposition de séjour a été acceptée (ou un premier versement effectué) retenue de frais d'annulation, à minima les frais de dossiers.

30 € de frais de dossier sont dus pour chaque annulation concernant un séjour confirmé.

Pour les séjours à l'étranger y compris les séjours linguistiques et les séjours DROM comportant un transport aérien au départ de Paris :

- **Moins de 45 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due incluant les frais de dossier.
- **Moins de 21 jours** : une pénalité de 75% de la participation est due incluant les frais de dossier.
- **Moins de 10 jours dont non-présentation le jour du départ** : une pénalité de 100% de la participation est due (frais de dossier inclus).

Pour les autres séjours :

- **Moins de 30 jours** : une pénalité de 50% de la participation est due (frais de dossier inclus).
- **Moins de 10 jours dont non-présentation le jour du départ** : une pénalité de 100% de la participation est due (frais de dossier inclus).

Les éventuelles remises de frais sont décidées en commission sur la base de justificatifs qui doivent être fournis dans un délai de 15 jours maximum après l'annulation. Les éventuels remboursements ne peuvent intervenir qu'après décision de la commission. Dans tous les cas, 30 € de frais de dossiers sont facturés.

Seuls les cas de force majeure peuvent être pris en compte tels que : décès (grand-parent), accident ou maladie grave nécessitant une hospitalisation et concernant l'un des deux parents, l'un de leurs enfants, maladie infantile contagieuse (varicelle, rougeole, oreillon...) médicalement constatée, convocation à un examen, mutation professionnelle (du garant justice), à condition de bien avoir adressé à la fondation les justificatifs correspondants dans les délais impartis (15 jours maximum après l'annulation).

Annulation du fait de l'organisateur : les séjours présentés dans cette brochure peuvent être annulés à l'initiative de l'organisateur faute d'un nombre de participants minimum atteint même après envoi de votre proposition (ce nombre peut varier d'un séjour à un autre). Il vous sera alors proposé de faire un autre choix de séjour ou de dates.

Si pour une raison de force majeure d'ordre sanitaire, météorologique, climatique, géopolitique ou de sécurité, le séjour venait à être annulé, il vous sera alors proposé de faire un autre choix de séjour ou de dates en fonction des disponibilités de la fondation.

16 INTERRUPTION DE SÉJOUR

- Toute interruption de séjour pour raison médicale sérieuse ou pour raison familiale grave dûment justifiée peut donner lieu à remboursement partiel.
- Un séjour écourté pour convenance personnelle ou pour un problème lié au comportement n'ouvre droit à aucun remboursement.

17 ASSURANCES

Chaque prestataire souscrit une assurance responsabilité civile et rapatriement en cas de maladie ou accident grave. Sur demande écrite, il peut fournir aux parents une attestation précisant le nom de la compagnie, le numéro du contrat et les garanties souscrites. Tout litige doit, au final, être réglé entre la compagnie d'assurance et le souscripteur. La Fondation d'Aguesseau et les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un litige concernant une des assurances souscrites.

18 FRAIS MÉDICAUX ET SANTÉ

Pendant le séjour, la fondation d'Aguesseau est systématiquement informée de tout incident et à ce titre, peut recevoir des informations à caractère médical, ce qui lui permet d'assurer le suivi de l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

Les frais médicaux engagés au cours du séjour sont à la charge des parents qui s'en acquittent au retour de l'enfant au prestataire du séjour. A réception du règlement, les pièces justificatives leur sont retournées pour remboursement par leur caisse de Sécurité Sociale et leur Mutuelle. En cas d'accident, le reliquat éventuel leur est versé par l'assurance du prestataire sur présentation des justificatifs de Sécurité Sociale et de Mutuelle.

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS JEUNES HIVER 2023

19 RAPATRIEMENT SANITAIRE

Tous les séjours bénéficient d'une assurance assistance-rapatriement incluse dans la participation et aucun frais ne sera facturé à la famille en cas de rapatriement pour un accident ou une maladie inopinée.

Cependant, les états antérieurs et leurs conséquences ou récidives ne sont pas assurés. Tout problème grave de santé préexistant au séjour et pour lequel existerait un risque, même mineur, de récurrence devra être signalé à l'inscription ou dès qu'il se produit, et être accompagné d'un certificat médical du médecin spécialiste qui suit l'enfant ne contre-indiquant pas sa participation au séjour. Il est donc indispensable de remplir avec grand soin et retourner la fiche sanitaire envoyée par le prestataire organisateur du séjour avant le début du séjour.

En l'absence de ce certificat, tout rapatriement serait à la charge intégrale de la famille. Enfin, les traitements des maladies chroniques, psychiques, psychothérapies y compris toute forme de dépressions consécutives à un état préexistant ne sont pas couverts.

20 RAPATRIEMENT DISCIPLINAIRE

En cas de vol, acte de vandalisme, violence, fugue, pratique de l'auto-stop, usage de drogue, d'alcool, de tabac sur les séjours non-fumeurs, d'indiscipline répétée, de mise en danger de soi ou d'autrui, de problèmes d'ordre psychologique, (angoisses, anorexie, scarification, hallucination, etc.) ou d'un état de santé incompatible avec la poursuite du séjour ou nécessitant un traitement médical non signalé à l'assistant sanitaire, les prestataires peuvent prononcer le renvoi d'un participant avec l'accord de la fondation d'Aguesseau, après avoir informé les parents et mis en place les modalités de retour et d'accompagnement éventuel. Cette décision, prise soit à titre de sanction soit pour garantir le bon déroulement du séjour pour les autres membres du groupe, s'impose à la famille. **Les frais occasionnés par ce retour sont à la charge de la famille et la partie du séjour non effectuée n'est pas remboursée. Certains comportements peuvent entraîner une exclusion sans droit de réinscription ultérieure.**

21 CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE-MALADIE

Tous les jeunes en partance pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (y compris les Baléares et les Canaries), Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris Madère et les Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède doivent se munir de la Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à demander au centre de Sécurité Sociale compétent (www.ameli.fr). Au moins deux semaines auparavant.

22 PAPIERS D'IDENTITÉ

- Pour les séjours se déroulant en métropole et nécessitant un acheminement avion, le participant doit obligatoirement être muni de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité (durée de validité : 15 ans).
- Pour les séjours hors de France se déroulant en Europe, le participant doit se munir soit de sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité, soit d'un passeport à son nom en cours de validité (durée de validité : 5 ans), ainsi que d'une autorisation de sortie de territoire en cours de validité.

Si l'absence de ces pièces interdisait la sortie du territoire ou empêchait l'acheminement par avion ou par train même en France (accès aux modes de transport), le séjour serait dû dans sa totalité et ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

Les participants de nationalité étrangère doivent obligatoirement se renseigner auprès de leur consulat ou de l'ambassade du pays de destination afin de se procurer les documents nécessaires au franchissement des frontières.

23 TÉLÉPHONE MOBILE ET MATÉRIELS NUMÉRIQUES

La possession de téléphones mobiles, ou matériels électroniques est déconseillée. Pour ne pas perturber les activités, ni gêner la pédagogie, ils peuvent être conservés en sécurité et remis aux jeunes lors des temps

libres. Les prestataires et la fondation d'Aguesseau ne sauraient être tenus responsables, d'une perte ou d'un vol, d'une utilisation excessive ou de tout problème lié à ces matériels (téléphone, MP4, console de jeux, caméra, GO Pro @...), appareils photos compris.



COMMENT NOUS CONTACTER ?

POUR LE SUIVI DE VOTRE DEMANDE DE SÉJOUR,
s'adresser à l'équipe du service VACANCES :

☎ 01 44 77 98 59

☎ 01 44 77 98 70

☎ 01 44 77 98 62

✉ svj@fda-fr.org

Compte tenu du très grand nombre de dossiers traités,
préférez l'utilisation du mail pour nous poser vos questions.

CORRESPONDANCE :

Fondation d'Aguesseau

Service VACANCES

10, rue Pergolèse

75782 Paris Cedex 16

COMMUNICATION :

☎ 01 44 77 98 75

✉ communication@fda-fr.org